Les langues régionales de France sont-elles égales dans le recul ?
Éléments de réflexion et de programmatique pour une approche anthropologique, écologique et systémique des langues de France

Par Francis Manzano
Université de Rennes 2, Haute Bretagne
Credilif, Cahiers de sociolinguistique (France)

Novembre 2005

1. Failles principales et représentations communes dans l'étude des langues régionales de France

Les travaux initiés à l'université Rennes 2 d'abord dans le cadre du programme « Pratiques linguistiques et sentiments d'appartenance aux frontières de la Bretagne romane » et du laboratoire « Ethnotextes, variations et pratiques dialectales[1] », puis dans le cadre du CREDILIF[2] m'ont amené ces dernières années à creuser à ma manière la question du devenir historique des langues régionales de France. La contribution consistera principalement d'une part à verser l'étude des langues régionales dans une perception sociolinguistique, anthropologique et écologique du problème (contrôle de la dynamique d'amont si l'on veut détecter et éviter les erreurs pour l'aval), et d'autre part à éviter une globalisation ou standardisation préjudiciable à l'objet (considérer que le français progresse avec la même ampleur et suivant les mêmes mécanismes partout). De mon point de vue en tout cas, il s'agit là de deux travers majeurs et malheureusement à peu près constants quand on aborde la question des langues régionales de France, dont j'ai donné une première formulation il n'y a pas très longtemps (Manzano, 2003). À cet égard diglossie et diachronie constituent deux nœuds du problème. C'est pourquoi je reprends très succinctement ces thèmes un peu plus bas.

Je m'appuie principalement dans ces éléments de réflexion sur des langues directement fréquentées par moi-même de longue date (catalan, occitan), également sur des variétés d'oïl ou « langues d'oïl »[3] dont le gallo (ainsi que le breton), que je connais depuis moins longtemps, mais qui est entré dans les spécificités du groupe de recherches de Rennes et auquel j'ai consacré différents travaux ces dernières années. Bien sûr cela n'empêche pas de relier ces types fondamentaux à d'autres langues régionales qu'il faut intégrer dans un raisonnement d'ensemble, langues romanes (comme le franco-provençal, le corse), langues non romanes (comme l'alsacien, le francique mosellan et rhénan, le flamand) voire langue non indo-européenne (basque). Mais j'ai bien conscience que dans ces différents cas il faudrait posséder des données bien plus fines que celles auxquelles j'ai accès comme tout un chacun.

1.1. Le concept de diglossie

Durant sa phase d'expansion en France (années 1970-1980), ce concept central de la sociolinguistique a vite révélé une étroite adaptation au marché linguistique de la France, avec cette référence intime et régulière de la sociolinguistique française aux terrains régionaux et donc à la dialectologie (notamment, surtout, romane, mais pas seulement). Pour le faire comprendre, je rappellerai à nouveau cette définition très intéressante après-coup du *Dictionnaire de linguistique* (Dubois & al., 1973) :

> On donne parfois à diglossie le sens de situation bilingue dans laquelle une des deux langues est de statut socio-politique inférieur. Toutes les situations bilingues que l'on rencontre en France sont des diglossies, que ce soit en pays d'oïl (bilinguisme français et dialectes français), en pays d'oc (bilinguisme français et dialectes d'oc), en Roussillon (français et catalan), en Corse (français et dialectes rattachés à la famille italienne), en Bretagne (français et langue gaélique), en pays Basque (français et basque), en Alsace et en Flandre (français et parlers germaniques).

[1] Programme et équipe de recherche dirigés par Francis Manzano, de 1994 à 2000 (Rennes 2).
[2] Centre de recherche sur la diversité linguistique de la francophonie, dirigé par Philippe Blanchet (Rennes 2).
[3] L'expression *langue d'oïl*, souvent utilisée ces dernières années, doit à mon sens être discutée. C'est ce que je fais d'ailleurs indirectement plus loin en raisonnant à partir du gallo. À cette réserve près (ici manifestée par des guillemets), je la retiendrai le cas échéant comme terme d'appel global.

D'une certaine façon la formulation uniformise, simplifie, la question du contact, de la diglossie, en donnant comme prioritaire en somme la question des statuts socio-politiques (*supérieur* vs. *inférieur*). L'un des problèmes, à mon sens, c'est que s'il y un seul « supérieur » (le français) [encore cela peut-il et devrait-il se discuter][1] il y a aussi plusieurs « inférieurs », et si chacun de ceux-ci apparaît effectivement placé de longue date comme de « statut socio-politique inférieur », c'est aussi avec des attributs toujours différents d'une langue à l'autre, des origines et des histoires différentes, des systèmes internes différents et des stratégies différentes de résistance, donc des chances de survie différentes. Le fait de nuancer en introduisant des « rôles » dans ce schéma général de la diglossie, corrige en partie les simplifications de départ sans mettre pour autant à l'abri du dérapage « identitaire-politique » qui menace constamment dans ce genre de réflexion et qui d'ailleurs n'a pas manqué de se produire. Par exemple en domaine occitan, ce que je rappelle un peu plus bas.

En deux mots, le prisme de la diglossie n'est peut-être pas adapté, d'une part parce qu'il tend à raboter les écarts (internes et externes) des langues, homogénéisant en quelque sorte la question du contact, d'autre part parce qu'il entraîne presque inévitablement vers une perception politique du contact des langues, ce qui n'est après tout qu'une vision partielle du problème. Ce que j'écris plus loin (*2. Mythes et pratiques*, et pages suivantes) apportera l'argumentation de cette critique que l'on pourrait juger purement théorique à ce stade.

1.2. La question de l'approche diachronique et cartographique

Un autre défaut dans l'étude des langues régionales de France est de faire de ce dossier une spécificité franco-française plus ou moins typique et très sensible, qui se manifeste dans la tranche synchronique contemporaine, mais dont l'interprétation postule toujours un regard historique. Mais comme je l'écrivais en 2003, c'est le plus souvent un regard « pseudo-diachronique », car on focalise sur des événements qui deviennent très vite des clefs : annexion(s) Française(s), imposition du français comme langue administrative (Traités : Villers-Cotterets, Traité des Pyrénées etc.), colonisation, imposition de la langue exogène, perte de la langue endogène, acculturation voire ethnocide.

Les représentations cartographiques les plus neutres en apparence révèlent aussi cette façon de voir, qui est donc à mettre probablement sur le compte de l'ensemble de la communauté des linguistes (consensus), et non d'individus.

Dans la représentation qui suit, tout à fait normale et bien connue des « zones linguistiques en France », apparaîssent bien un clivage Nord vs. Sud (langue d'oïl, franco-provençal, langue d'oc) et des rejets périphériques de langues que l'on peut qualifier d'excentrées, langues les plus périphériques de France : alsacien-mosellan, flamand, breton, basque, catalan, corse. On peut alors lire la carte comme celle des identités linguistiques régionales de France en admettant que la zone blanche est celle où n'existe pas de distorsion fondamentale entre langue régionale et langue nationale.

On aurait ainsi un découpage en « langues ethniques de France » que chacun peut reconnaître facilement (*Cf.* Carte 1 ci-dessous).

L'un des problèmes c'est que cette représentation, de fait issue de notre tradition dialectologique, met en somme tout le monde sur pied d'égalité[2]. S'il ne connaît pas l'état réel des langues, un observateur extérieur pourrait penser que dans ce pays on parle catalan (+ français) dans tel secteur géographique, breton (+ français) dans tel autre, et ainsi de suite. Bien évidemment, la réalité synchronique et sociolinguistique est sans commune mesure avec le mirage que tend à entretenir involontairement la carte. Certaines de ces langues peuvent déjà être tenues pour « mortes », d'autres sont au plus mal, mais la cartographie, d'une certaine manière, les dit toujours là.

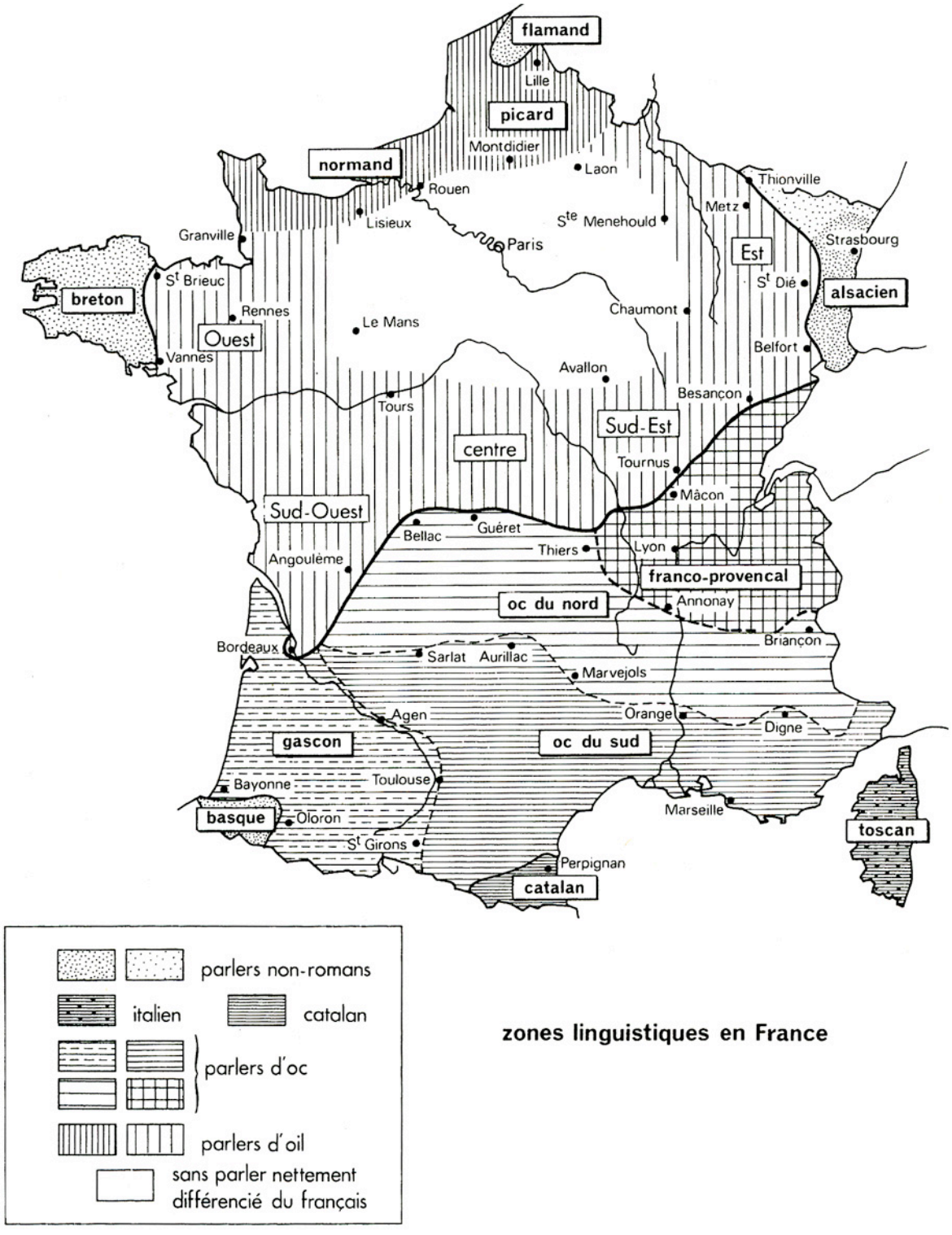
C'est pourquoi la deuxième carte que j'observerai, également proposée par Bernard Pottier (1968), semble plus adaptée à la réalité (des années 1960 du moins) que la précédente. C'est

[1] On fait ainsi comme si le français se présentait de manière homogène à travers le temps et l'espace. Cette dimension critique demanderait à elle seule un développement particulier.

[2] Tel n'est pas probablement l'idée des concepteurs de la carte. Mais comme la cartographie est un mode de communication en même temps qu'un mode de représentation géographique, la carte « dit » ou laisse entendre aussi que le français est à concevoir par dessus cette trame ethno-linguistique fondamentale et déterminante.

son caractère dynamique qui la rend intéressante, faisant apparaître « en creux » la vitalité relative des langues régionales ou substrats.

Carte 1 : *Zones linguistiques en France*[1]



zones linguistiques en France

Que semblait dire la carte ? Qu'un vaste cercle tendait à s'étendre dans la France du nord : les pratiques dialectales semblaient y régresser d'autant plus vite que les variétés soumises par le français y étaient typologiquement proches de ce dernier. Dans ces régions en effet on passait presque insensiblement du français régional au parler local (patois)[2].

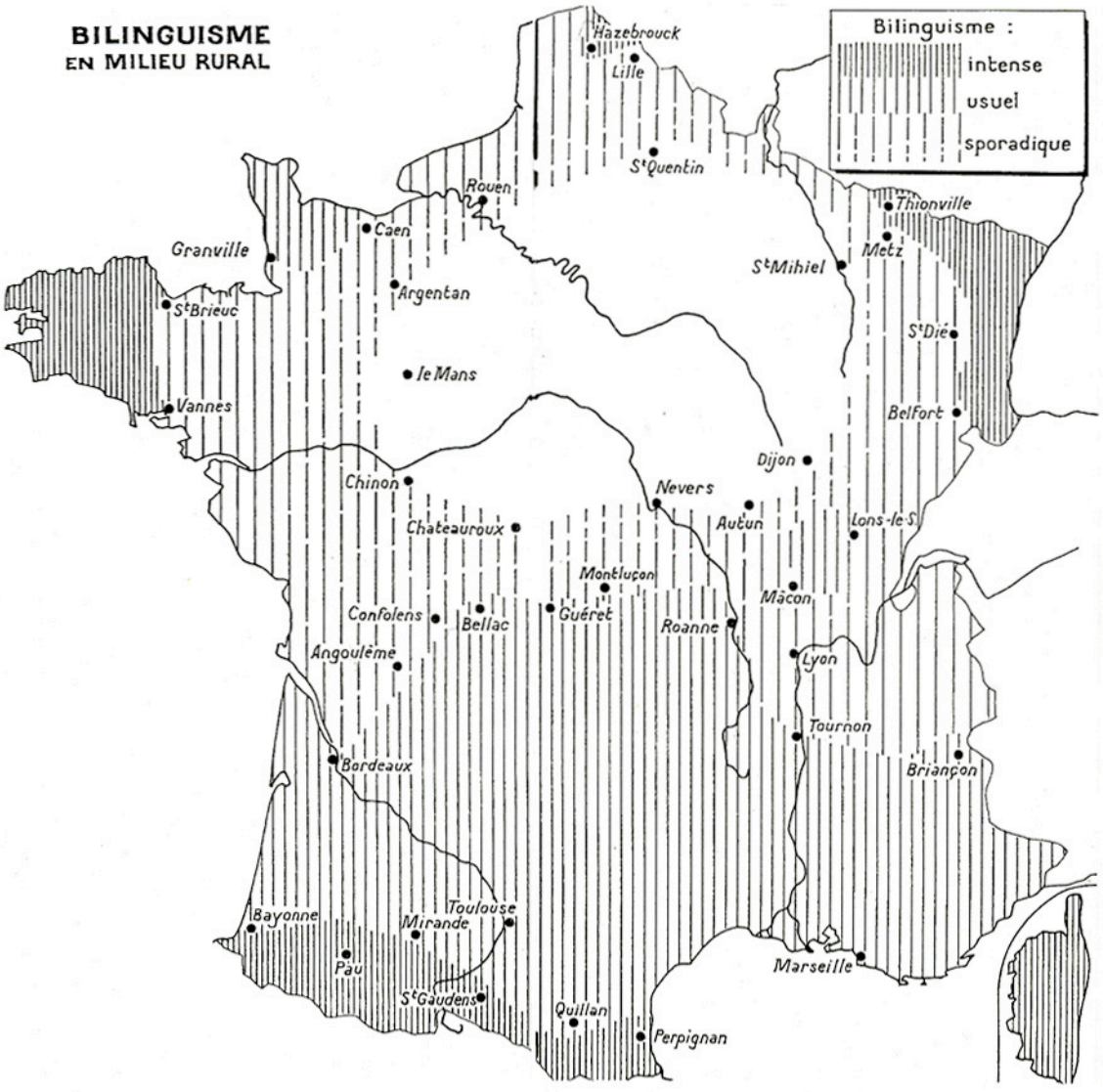
[1] Carte tirée de Pottier (B.). 1968 (pages 1155-1156). La même carte a été reprise par : Arrivé (M.) & al. 1986 (p. 272).

[2] Idée souvent reprise, discutée et précisée, voir par exemple Auzanneau (1995).

À l'opposé, il paraissait évident à cette époque que résistaient mieux les dialectes ou langues régionales excentrés géographiquement et typologiquement. La meilleure tenue s'observait ainsi en Bretagne bretonnante, en Alsace, Flandres, Pays Basque (zones non romanes), mais également sur l'axe pyrénéen (Gascogne, Catalogne) et en Corse. Localement, des zones de conservatisme devaient être remarquées, par exemple celle du Cotentin qui, très proche géographiquement du Bassin Parisien, n'en résistait pas moins avec autant de vigueur que la plupart des régions méridionales du pays.

Dans les grandes lignes, cette carte paraissait donc souligner une résistance croissante des pratiques régionales à mesure que l'on s'éloignait du centre du système géo-diachronique. Elle semblait en particulier suggérer une meilleure tenue des variétés typologiquement distinctes du français, mais en même temps géographiquement éloignées de l'épicentre français. Pour autant, avec quelques années de recul, il n'est pas certain que de telles vues soient totalement conformes aux réalités. Des réflexions en cours depuis plusieurs années, relatives à l'état des pratiques régionales dans l'Ouest (Haute Bretagne, Normandie), sembleraient au contraire montrer que les variétés de la « couronne d'oïl » pourraient avoir finalement beaucoup mieux résisté à la pression française qu'on ne l'aurait imaginé à l'époque[1].

Carte 2 : *Bilinguisme (ou) diglossie en France (Bernard Pottier, 1968)*



[1] F. Manzano, différents travaux, *Cahiers de sociolinguistique* (Presses Universitaires de Rennes). En particulier n°1 (1996), n°2-3 (1997), n°7 (2003), n°8 (2003).

1.3. Les quatre marches ou degrés de la francophonie de France

La carte qui précède présente l'avantage de révéler un mouvement dynamique, historique et géographique, orienté du centre (Bassin Parisien, zone d'expansion minimale, « ethnique » ou « naturelle » du français) vers les périphéries. C'est en quelque sorte la trace de l'impression physique territoriale de l'expansion sociolinguistique du français dans l'hexagone. Ce que j'essaye de montrer pour ma part depuis plusieurs années, c'est que le mouvement est fondamentalement le même quand on se déplace vers le Maghreb par exemple (cinquième marche de la francophonie ?), où vers d'autres secteurs plus lointains encore. Et il revient à une sociolinguistique holiste de montrer que les divergences observables ici ou là proviennent en fait de l'ensemble des configurations d'accueil (internes [types de langues] et externes) qui changent, des environnements politiques, culturels, identitaires etc. en un mot des structures du paysage linguistique où le français se retrouve partenaire, et qu'il faut considérer « ensemble ».

Pour revenir à la cartographie de Bernard Pottier, elle nous permet à première vue de conceptualiser un système de distribution scalaire, constitué de marches qui intègrent apparemment les distances géographiques et culturelles par rapport à l'épicentre, ainsi que les distances linguistiques : occuperaient ainsi les marches extrêmes des langues non romanes, ou des langues romanes bien campées, solides face au français.

En ajoutant quelques commentaires de mon fait, on obtient ce qui suit.

Degré 1	Francophonie « ethnique »	= zone blanche	Zone « sans parler nettement différencié du français »[1]
Degré 2	Francophonie « d'oïl »	= parlers très menacés	Parlers typologiquement proches du français. « patois » et non « langues »[2].
Degré 2a	conservatoires d'oïl[3]	= parlers réputés vigoureux	Bilinguisme « usuel » : Cotentin, Franche-Comté (d'après la carte de Pottier).
Degré 3	Francophonie « d'oc »	= langues	Bilinguisme « usuel »[4] du « Nord-Occitan à l'Aquitano-Pyrénéen[5]
Degré 3a	Secteurs d'oc Tendant vers D 4	= langues résistantes	Bilinguisme « intense » : Gascogne Pyrénéenne, Ariège, Montagnes audoises Derniers locuteurs monolingues possibles
Degré 4	Langues non romanes et romanes résistantes[6]		Bilinguisme (très ?) « intense » : Alsacien, Francique, Flamand, Breton, Basque, Catalan, Corse Derniers locuteurs monolingues possibles

2. Mythes et pratiques, comment apprécier la vitalité des langues régionales ?

Pour pouvoir se donner plus de chances d'interpréter correctement l'évolution du paysage linguistique de la France, il faudrait bien entendu disposer de données à peu près sûres concernant la réalité parlée et écrite des langues régionales (aspects quantitatifs), ainsi que la manière dont sont perçues ces langues. Faute de cela, on a intérêt à séparer méthodologiquement deux pôles qui sont *les pratiques* et *les représentations*. Il s'agit d'évaluer d'une part l'adhérence d'une langue à son terrain et de l'autre des discours et représentations symboliques et institutionnels autour de cette langue. Mais je préfère pour ma part qualifier tout ce qui se dit et se fait autour de la langue de *mythologie*, au sens le plus anthropologique possible du terme, on comprendra vite pourquoi. Par suite, on peut parler de *mythification*, **surmythification* etc. comme je le ferai ci-après.

---

[1] B. Pottier (1968, p. 1157). Tel n'est pas toujours l'avis des dialectologues qui travaillent dans cette région et qui, dans l'ensemble, disent retrouver des parlures dialectales jusqu'aux faubourgs immédiats de l'agglomération parisienne (voir les travaux divers de Marie-Rose Simoni-Aurembou et notamment son *Atlas de l'Ile de France et de l'Orléanais*).

[2] C'est par exemple cette approche, très étayée et issue de la dialectologie française, qui empêche de considérer l'appellation « langue(s) d'oïl » comme vraiment adaptée.

[3] L'appellation « conservatoire » trouvera notamment sa justification un peu plus loin.

[4] L'adjectif est cette fois de Bernard Pottier.

[5] Je reprends ici la taxinomie transversale de la langue d'oc de Pierre Bec (1973) notamment au chapitre II, « La fragmentation dialectale du gallo-roman méridional ».

[6] Elles assumeraient donc l'excentricité maximale au sein du territoire politique, caractère présumé les protéger plus longtemps face à la pression française que les langues des degrés précédents.

2.1. Les mythes

Le mythe est fondateur et porteur d'un groupe. Il en constitue la colonne vertébrale, l'assiette identitaire et le moteur. C'est probablement une tautologie que de dire qu'il n'est pas d'identité collective possible sans mythe unificateur et l'ethnographie, la psychologie sociale, regorgent de références à des peuples dissous ou en péril parce que leur mythologie collective, leurs repères fondamentaux ont été sapés (Amérindiens, Aborigènes d'Australie etc.)[1]. Le mythe résulte de paroles individuelles criblées et confondues de proche en proche dans une parole collective à fonction symbolique émanant de la société X ou Y. Le lien avec la « pensée sauvage » est fondamental, qui fait de la société à pensée sauvage (où la structuration mythologique s'impose nettement) une société en lien puissant avec son environnement[2].

On pense en priorité à une mythologie « positive », comme celle de la plupart des panthéons, mythologie qui porte à l'extrême des valeurs de force, de beauté, de moralité etc. Mais on sait bien que le mythe comporte également des versants à première vue négatifs (rapt, vol, meurtre, inceste etc.), mais qui d'une manière ou d'une autre s'intègrent à l'ossature mythique du groupe considéré en général.

Mon propos est ici de montrer que ce genre d'approche convient très largement aux langues régionales de France, et qu'il permet peut-être de comprendre plus de choses qu'auparavant. Si l'on passe au terrain des pratiques langagières et de leur représentation collective en effet, le mythe se constitue autour des discours tenus sur la langue. Quand un défenseur de l'occitan se réfère à Guillaume de Poitiers ou Bertrand de Born[3], c'est bien d'une référence positive au mythe qu'il s'agit. La référence est automatiquement significative de l'adhésion au mythe fondateur de l'occitan : langue romane à part entière, écrite et de culture, langue littéraire codifiée antérieure voire supérieure au français[4]. Ce sont bien là des segments du mythe qui n'ont plus grand chose à voir (sinon le lien typologique) avec l'état actuel de l'occitan, mais qui précisément, donnent à l'occitan toute sa force d'imposition de manière en quelque sorte « a-chronique ». Car le temps importe alors très peu, le mythe prouve immédiatement (y compris à ceux qui ne parlent plus l'occitan ou qui le perdent d'année en année) l'existence et la préséance de l'occitan. Ce n'est pas un hasard si les militants (de l'occitan ou d'autres langues), d'instinct le plus souvent, travaillent à fonder, stabiliser ou même manipuler le mythe global de la langue qu'ils défendent. L'un des problèmes les plus sensibles et connus dans ce domaine est qu'à force de ne travailler régulièrement que sur du mythe, on tend à ségréger mythe et actualité des pratiques, ce qui finalement se retourne contre la langue défendue, par une série de biais pervers, mais très courants : normativisation coupée des réalités du terrain, enfermement dans la théorie du « conflit », de la « colonisation » et de « l'ethnocide ». Des langues comme l'occitan et le breton notamment sont largement engagées dans des processus de ce type par nombre de leurs défenseurs.

On comprend aussi comment la mythologisation peut comporter des segments négatifs qui fondent une caractérisation négative et conflictuelle. Le français devient ainsi, dans la mythologie de l'occitan, la langue qui usurpe politiquement un espace géographique et culturel qui n'est pas le sien. Voilà pourquoi tout part donc presque toujours de la Croisade des Albigeois ; de même que tout part en général du Traité de Villers-Cotterets quand on considère l'ensemble des langues régionales durant la période la plus ancienne de la Royauté française. Mais on voit bien comment cette caractérisation négative rejaillit positivement (et symboliquement) sur la langue : c'est parce que le français usurpe un territoire que l'occitan est ensuite dépossédé de ce même territoire et de ses locuteurs. C'est bien une curieuse forme de

---

[1] Voir par exemple les travaux de Robert Jaulin (1970, 1972a et 1972b).

[2] Les sociétés « exotiques » ou anciennes ne sont pourtant pas les seules fondées sur des mythes, et ce n'est jamais que leur éloignement (géographique ou historique) qui nous permet d'en visualiser, d'objectiver, les structures mythiques. Le principe paraît donc parfaitement universel même si, bien entendu, les manifestations en sont différentes, point de vue qu'il n'est guère possible de développer ici.

[3] Deux troubadours occitans : Guillaume de Poitiers (fin XI^{e}-début XII^{e}), Bertrand de Born (fin XII^{e} – début XIII^{e}). Pour accéder au corpus des troubadours, l'ouvrage le plus complet est sans doute Riquer (M. de). 1975. Voir également Bec (P.). 1979.

[4] Observer par exemple cette formule de Pierre Bec, par ailleurs l'un des maîtres de la linguistique romane objective en France, qui écrit toutefois (cf. *La langue occitane*, éd. 1973, p. 67) : « L'occitan médiéval a été une grande langue de civilisation : expression d'une communauté humaine et support d'une culture qui a donné des leçons au monde ».

valorisation *in absentia*, la définition par la parenthèse, par exemple exprimée par Jean Rouquette (1963) quand il écrit :

> « Des troubadours à nos jours, n'imaginons pas une ligne de développement normal et continu, celui d'une littérature occitane dans une société à 100 % occitane. Dès le XII^{e} siècle s'opère un décrochage dû aux conditions de la production littéraire en société dominée. Et l'on peut dire que l'écrivain n'a toujours pas raccroché aujourd'hui par rapport à cet horizon, qui reste futur, d'une société occitane redevenue normale ».

Ce sont apparemment les langues de grande diffusion, les langues dites nationales (et internationales), dotées de normes manifestes par différents canaux (juridique, littéraire, politique etc.), qui semblent réussir le plus nettement l'opération de mythification positive. Le cas du français est exemplaire et en même temps décourageant pour la plupart des langues régionales de France, voire même d'autres langues du monde. Exemplaire parce qu'en quelques siècles, notamment entre le début du XVII^{e} et la fin du XVIII^{e} siècles, s'est imposée l'image d'une langue unifiée, plus justement homogène (ou déclarée telle), disposant (comme le souhaitait l'Académie française dans son article 24)[1] de règles « certaines », celle d'une langue de qualité sociale (puisqu'elle est précisément nette et homogène et dans la mesure où les élites ne peuvent admettre le « désordre »), d'une langue adaptée aux objets et exercices supérieurs (intellectualité, scientificité, démonstration etc.) et, par voie de conséquence d'une langue appelée à l'expansion planétaire au sein des élites, y compris ailleurs que dans la zone d'origine du français (on reconnaît la théorie du Comte de Rivarol à la fin du XVIII^{e} siècle[2]). Ce parcours est amplement vérifié dans l'Histoire de l'Europe. Décourageant parce qu'il impose aux autres langues (dont les langues régionales) cette cible « mythique » (ou mythe positif) tout en leur renvoyant une image en creux (ou mythe négatif), celle de langues définitivement « basses » et inaptes aux exercices du « haut ». Le cahier des charges (qui n'a pourtant rien d'universel, d'obligatoire) est alors souvent pour ces langues dominées le suivant : disposer en même temps de pratiques vivantes de la langue X et d'une mythologie de la même langue fondée sur l'homogénéité, la grammaticalisation, la netteté voire l'unicité orthographique.

2.2. L'évaluation statistique des pratiques

On ne peut trop entrer dans le détail à ce sujet, mais il est évident que la plupart des informations dont nous disposons aujourd'hui viennent d'abord de sondages. Tels Fañch Broudic – TMO (1997) pour le breton, Media Pluriel (1991, 1997) pour l'occitan languedocien, Media Pluriel (1993, 1997) pour le catalan[3]. Toutes ces enquêtes, même quand elles sont bien conçues et bien conduites, portent sur une matière par définition volatile. Elles sont en outre généralement difficiles à interpréter, différentes questions sont ambiguës et les réponses peuvent signifier des attitudes très variables. J'ai eu l'occasion moi-même d'examiner de près certains de ces résultats pour le languedocien (Manzano, 2004b). Tout ce qu'on peut dire d'à peu près sûr c'est que ces résultats ne sont guère encourageants, d'autant qu'ils portent sur une zone qui passe pour être en même temps un « conservatoire » de l'occitan.

De longue date, sur le terrain des langues régionales, la dissimulation (dire qu'on ne sait pas, ou plus parler), le transfert (ici on ne le parle plus, mais là-bas oui) et différentes attitudes de ce genre brouillent en permanence les cartes, et c'est bien là une stratégie normale des (locuteurs des) langues régionales, formés de longue date à cette guérilla introspective avec le français et sa propre mythologie de la perfection. Comme le note également Jacques Fusina à propos du corse (Fusina, 2003), dans ce genre d'enquête on se base souvent sur les déclarations des sondés sans vérifier les aptitudes réelles des locuteurs sondés. Les résultats de telles enquêtes sont donc à prendre avec circonspection et ne peuvent donc, au mieux, livrer que des indices ou des tendances.

Si l'on compulse les données fournies par différents collaborateurs de Cerquiglini (2003), le flamand et le franco-provençal sont présentés comme au seuil de l'extinction. On pourrait

---

[1] Les articles des statuts fondateurs de l'Académie française (1637) sont donnés notamment par Caput (J.-P.). 1972, pp. 203-208.
Art. 24 : *La principale fonction de l'Académie sera de travailler avec tout le soin et toute la diligence possible à donner des règles certaines à nostre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences.*

[2] Rivarol (A. de). 1784. *Discours sur l'universalité de la langue française*. Originellement présenté à l'Académie de Berlin [diverses éditions contemporaines].

[3] Enquêtes effectuées à la demande du Conseil Régional (Languedoc-Roussillon).

évaluer la moyenne des locuteurs de l'occitan ou langue d'oc dans une fourchette de 10 à 15 %. Mais comme on sait bien que la carte de répartition de cette langue n'est pas homogène, force est d'imaginer de sérieux blancs en plus d'un endroit (périmètres urbains, plaines etc.), compensés par des scores encore bons (> 25 %) notamment du côté de certaines régions de Provence, des Pyrénées et du domaine gascon. On en serait aux environs de 20 % pour le breton, 25 % pour le basque, entre 30 et 50 % pour le catalan. Les records se produiraient en Alsace (51 % en moyenne) et en Corse (64 %).

Pour les raisons un peu plus haut indiquées, ces données paraissent trop optimistes. Elles seraient déjà beaucoup plus conformes à la réalité si on apprenait à les relativiser numériquement. Les 25 % qui disent savoir parler occitan à tel ou tel endroit le parlent-ils régulièrement, avec qui et pour faire quoi ? Autant dire que ces estimations euphoriques, qui laissent à entendre que l'occitan occuperait 25 % du marché des langues local, seraient vite rabattues vers des seuils de l'ordre de 10 % et très probablement moins. Une chose est donc certaine, les données pondérées manquent cruellement, mais après tout ce n'est pas essentiel. Le plus grave est sans doute à venir. L'impression que donnent de telles données est que l'on se trouve probablement devant la partie visible d'une vaste coquille presque vide. Le choc ultérieur ne devrait en être que plus dur, les parties suivantes de la contribution permettront au moins de le préparer.

Mais avant de progresser, remarquons encore une fois que les données qui viennent d'être proposées révèlent bien l'actualité, aujourd'hui encore, du système concentrique conceptualisé par Bernard Pottier. Ce qu'il risque de devenir est tout à fait autre chose.

3. Paradoxes de la vitalité, quelques observations

Toute langue tend d'une certaine manière non à ce que se rejoignent totalement les deux pôles du mythe et des pratiques, mais du moins à ce que leur relation s'équilibre ou se stabilise, sans distorsions trop nettes. Une bonne intégration mythologique, complétée par un bon taux de pratiques, serait l'idéal, un idéal qui semble s'éloigner de plus en plus il est vrai. Comme cela vient d'être dit, c'est à peu près ce qui se passe pour les langues de grande diffusion (notamment nationales et internationales). Mais pour ces langues également les distorsions sont possibles : si par exemple le français est dans une situation pour le moins optimale dans sa mouvance politique, les préoccupations récurrentes sur la santé de la francophonie montrent très clairement qu'il subit des attaques chroniques se manifestant tant au niveau du mythe qu'au niveau des pratiques. À l'inverse, une langue comme l'espagnol (ou castillan), qui il y a peu encore pouvait paraître de moindre puissance mythique que le français ou l'anglais, semble se renforcer sur ce pôle tandis que ses pratiques se renforcent également, notamment aux Etats-Unis.

Pour évaluer la vitalité des langues régionales, on est donc contraint de porter un regard (et une appréciation) conjoint(e) sur les mythes et les pratiques.

3.1. Surmythification des langues disjointes

On pourrait dire que certaines langues régionales font l'objet d'une « surmythification », je veux dire par là que leurs locuteurs (parfois) ou militants (surtout) exacerbent le mythe[1]. Cela paraît net pour l'occitan, le breton, moins sans doute pour le basque et le catalan. Les deux premières surtout autour desquelles la revendication régionaliste s'est vraiment concentrée depuis un demi-siècle, ces deux langues devenant à tout bout de champ des modèles de résistance, des secteurs identitaires de combat.

Il est probable que ce mécanisme est principalement lié à la typologie et l'interne. Comme ces langues, à des degrés divers sont différentes du français, le développement du mythe est possible qui prend appui sur la différence et la distance ; alors qu'il est quasiment impossible dans le cas des langues apparentées au français (oïl)[2].

[1] Encore doit-on remarquer que les locuteurs « banals » et les militants ont bien souvent des attitudes différentes à ce propos. Les enquêtes et sondages le prouvent amplement.

[2] Toutefois, cette question de la distance entre langues n'est pas si simple qu'il y paraît. Elle comporte elle-même une part importante de construction et de représentation de la distance, sans compter le rôle qu'y jouent les phénomènes d'emprunt et d'interférences systémiques au sens large, qui tendent à rapprocher les idiomes en contact. Comme je le souligne dans ce même texte les militants puristes tendront toujours vers le maximum de distance (notamment dans les choix lexicaux), au risque de se couper des terrains réels de la pratique. Aussi les programmes de mesure de la distance interlinguistique (cf. dialectométrie) ont-ils constitué un réel espoir il y a quelques décennies, sans avoir malheureusement débouché sur des conclusions très claires.

La surmythification semble pouvoir toucher autant des idiomes romans que non romans, voire non indo-européen (basque). Mais si l'on raisonne de manière linéaire se développerait le théorème suivant : *plus une langue est (ou semble) typologiquement et génétiquement disjointe du français, plus sa charge mythique est forte et plus fortes sont ses capacités de résistance au français*. Cette vision était latente durant les dernières décennies du XX^{e} siècle. C'est celle que nous avons déjà retrouvé derrière la carte de Bernard Pottier donnée un peu plus haut, le « bilinguisme rural » (et de manière corollaire la bonne tenue des langues minorées) augmentant sensiblement vers les marges extrêmes : Alsace-Moselle, Flandre, Bretagne, Pays Basque, Occitanie pyrénéenne, Catalogne, Corse.

Mais même dans ce groupe les situations ne sont jamais parfaitement comparables. Il y a de bonnes chances notamment pour que les langues typologiquement « intermédiaires » soient davantage tirées vers la surmythification. Il me semble que le cas de l'occitan est le plus révélateur de cette surcharge, visant en fait probablement à compenser une personnalité collective et surtout une typologie non suffisamment marquées par rapport à la langue dominante.

3.2. Langues d'oïl et déficit de mythe

On peut comprendre qu'à l'inverse les langues d'oïl ont peu de chance d'aller dans cette direction, compte tenu de leur proximité embarrassante avec le français. Comment constituer valablement un mythe porteur quand tant de traits vous rapprochent de la langue dominante ? Une exception notable au moins, le gallo, qui de par sa position très particulière dans la langue d'oïl et dans la Romania, peut s'appuyer sur le breton voisin et récupérer symboliquement une partie de l'aura de ce dernier, non sans ambiguïté. Ce n'est pas un hasard si cette proximité spatiale et symbolique a conduit à toute une série de travaux, généralement de faible diffusion, ayant en commun de montrer qu'un substrat celtique très important est visible sous le gallo, favorisant le rapprochement « mythique » avec le gaulois, le breton, le gaëlique etc. Cette voie a même débouché sur une proposition taxinomique, celle du « britto-roman ». J'y reviens un peu plus loin.

En général pourtant, il semblerait que les variétés d'oïl ne puissent guère investir pleinement ce terrain de la mythologie, régulièrement renvoyées à l'image de patois dépassés, sociologiquement marqués (langues des ruraux, langues des vieux etc.), souvent qualifiées de « français déformé ». Une litanie qui est relativement bien connue, mais que les défenseurs de ces langues devraient apprendre à maîtriser et à positiver. Quand il reste une petite lueur de renforcement mythique par l'Histoire, cela oblige à remonter le plus souvent en amont du XV^{e} siècle, pour aller par exemple à la recherche de légitimité par l'intermédiaire des « scriptae » de l'ancienne langue d'oïl, ce qui donne quelque lustre au picard, au normand (par le biais de l'anglo-normand) etc. Mais il faut ajouter que ce genre de « remythification » a toutefois peu de chances de toucher les locuteurs principalement ruraux qui font vivre ces langues d'oïl au jour le jour.

3.3. Le mythe contredit par la pratique : flamand, franco-provençal

Dans certains cas, le mythe peut-être relativement puissant mais pas assez pour contrebalancer la chute vertigineuse des pratiques. Il semblerait que ce soit le cas pour une langue germanique comme le flamand, et une langue romane comme le franco-provençal. Les facteurs sont divers, et encore une fois il n'y a pas de règle transparente.

Sans doute le flamand est-il très en danger bien qu'il dispose d'un support identitaire et mythique très fort dans l'Histoire du pays : la Flandre, le flamand, de ce point de vue, rejoignent assez bien dans la représentation collective nationale les identités présumées « tenaces » (Bretagne, Pays Basque, Occitanie notamment). En revanche, le flamand a une difficulté réelle à se démarquer du néerlandais et ceci semble ne faire que s'aggraver (étendu en Belgique depuis la fin du XIX^{e} siècle), tout en étant soumis à la double pression sociolinguistique du picard sur le terrain et du français par dessus. La voie pour affirmer le flamand de France est donc très étroite. On peut d'ailleurs remarquer qu'alors que son écartement « interne » par rapport au français est très bien assuré, le flamand n'a donné quelques signes objectifs de reprise que très tardivement (Sansen, 1984) : fin des années 70 et accès pondéré à l'École depuis 1982, mais se soldant par un échec (Van De Louw, 2003). Il faut souligner que ce retard dans la revendication ressemble curieusement à celui des langues d'oïl.

Quant au franco-provençal, on rappellera que sa mythification est d'abord venu de linguistes comparatistes qui, au XIX^{e} siècle, ont tendu à en faire une langue intermédiaire entre domaine d'oïl et domaine d'oc (travaux d'I.-G. Ascoli notamment). Cette opération, confirmée par

la suite, a-t-elle fait tache d'huile ? Apparemment non, et la mise en circulation d'une nouvelle appellation, celle d' « arpitan » ne permet pas d'entrevoir autre chose que la disparition à très court terme. Les indicateurs sont très mauvais, et l'on évoque 1 % ou moins de locuteurs spontanés (Sibille, 2003) ; la transmission paraît cette fois interrompue. Probablement cela montre-t-il aussi que la production du mythe doit émaner de la société parlante elle-même, ainsi que nous l'avons souligné plus haut, ou du moins que celle-ci doit y adhérer. Un mythe « parachuté » ou déconnecté des locuteurs, comme ce fut le cas ici (thème du franco-provençal langue « typologique » ou taxon à part entière[1]) ne correspondait à rien ou presque sur le terrain pour une langue par ailleurs réellement fragmentée dans l'espace et à travers plusieurs pays. Il serait très intéressant de voir à ce sujet si la surmythification procurée par des linguistes de très grande qualité (Ascoli, Aebischer, Tuaillon) n'a pas même, à rebours, desservi le franco-provençal. Comme en effet cette langue s'était calée de très longue date (comme les langues d'oïl) sur un statut typique de langue rurale et orale[2] et dans la mesure où l'une des meilleures solutions de survie pour les langues de ce genre est d'assumer pleinement leur statut ou « mythe négatif », il y a bien des chances qu'une tension négative maximale se soit produite, non seulement ne favorisant pas le maintien mais au contraire accélérant le recul.

On ne peut qu'être frappé par le fait que le franco-provençal semblait d'usage oral assez courant à Lyon au début du XIX^{e} siècle, et qu'aujourd'hui les derniers locuteurs réputés « dialectaux » doivent être cherchés à la loupe sur les marges. Si l'on en croit Ferdinand Brunot[3], Gonchon, ancien ouvrier du textile (lors d'un épisode de la Révolution) s'adressa directement en lyonnais (franco-provençal) à des femmes de cette ville qui le prenaient pour cible : « Bravas citoyenas ! no ne volli donc pas m'ecota ? », ce qui eut pour effet de retourner l'auditoire : « Ecotons-le, il a l'air d'un bon infant ! ».

3.4. Mythe négatif : assumer, refuser, périr ?

Mais les aspects « négatifs » du mythe peuvent être assumés et non exaspérés comme précédemment. C'est ce qui apparaît assez nettement dans le cas du gallo[4]. Pendant que les militants tentent de fonder un mythe positif par la normativisation[5], les locuteurs ruraux, qui font vivre la langue sur le terrain, admettent parfaitement la distribution diglossique français (= État, centre, culture, écriture etc.) *vs.* gallo (= langue de la commune, du territoire rural local, qui ne s'écrit pas etc.). Le phénomène a été vérifié par différentes enquêtes menées à l'université de Rennes. Tout se passe donc comme si l'on admettait une fois pour toutes cette caractérisation fondamentalement négative (bien sûr dictée par le cadre « francophonique »), mais pour en tirer ce qu'elle a de plus positif quant à la survie de la langue. La conséquence est que s'organise ainsi une claire discrétion du système sociolinguistique de Haute Bretagne, que je résumerai par une formule : le français et le gallo ne jouent dans la même cour, leurs vocations et leurs rôles ne sont pas les mêmes, et de cela les locuteurs semblent conscients. Car les deux idiomes ne sont pas ou très peu concurrents : au français tout ce qui relève du centre, au gallo tout de qui est la périphérie, la marge rurale et bocagère. Peu importe au fond que le gallo fasse à maints égards figure de code « restreint » local du français (Bernstein, 1975), car dans les activités rurales et dans l'espace rural régional, dans la transmission de la mémoire collective, il est parfaitement à sa place aujourd'hui encore. En somme, c'est d'une relation de commensalité entre les deux langues qu'il s'agit (terme explicité plus bas) et, pour paraphraser Montaigne, quand le gallo ne peut y aller, le français y va à sa place (et vice versa).

---

[1] Dans une perspective comparatiste, typologique et taxinomique, le « taxon » s'applique à une unité de groupement définie notamment par des critères typologiques qualitatifs et quantitatifs. La plupart des taxons auxquels on se réfère ici sont ceux de la linguistique romane la plus usuelle. Voir par exemple Bec (P.). 1970, 1971.

[2] On ne peut pas dire en effet que le franco-provençal ait été une langue littéraire à un moment quelconque. Les quelques textes produits en franco-provençal au cours du Moyen Age n'ont généralement pas cette ambition et tout laisse à penser que le français était bien langue véhiculaire d'écrit dans la zone considérée assurément depuis le XIV^{e} siècle. Rapprochement supplémentaire avec la zone d'oïl.

[3] Brunot (F.). 1927, pp. 196-197.

[4] Et l'on peut présumer (sous réserve de vérifier le phénomène) que cette voie doit se retrouver ailleurs en pays de langue d'oïl notamment.

[5] Largement calquée sur les renaissances bretonne, occitane ou catalane. Depuis quelques dizaines d'années se succèdent et s'affrontent parfois différents projets pour la « langue gallèse », ou « britto-roman » (qualifications émanant du monde militant).

On touche là à mon avis un point essentiel qui ne semble pas avoir été suffisamment mis en valeur jusqu'à présent. Car si le gallo est devenu un espace « réservé » disponible et non contradictoire du français (parce que perçu comme un parent proche du français, lié à lui[1]), tel ne semble pas le cas pour les langues typologiquement disjointes du français. Dans ces différents cas (cf. degrés 3 et 4 chez Pottier), sans même considérer la position extrême des militants, le problème est posé tout à fait différemment puisque le locuteur lambda pense, sait d'une manière ou d'une autre (ou bien on l'a convaincu du fait) que sa langue « n'est pas du français »[2]. Les sondages le vérifient amplement, et même quand un locuteur du languedocien narbonnais dit qu'il parle un « patois », la conscience est très nette qu'il s'agit de langue d'oc et non de français[3]. Probablement ne dit-il pas qu'il parle occitan ou langue d'oc etc. soit parce qu'il ne connaît pas les appellations, soit plus souvent encore qu'il ne les assume pas et les juge bien trop ambitieuses pour ce qu'il parle. On pourrait s'arrêter là, mais en réalité c'est la signification historico-linguistique de ces positionnements tranchés qui est intéressante pour nous. Elle signifie en fait que des langues comme l'occitan, le basque, le breton etc. ont vocation (y compris pour et par leurs locuteurs de base) à concurrencer globalement, entièrement, le français ; et qu'elles échouent historiquement, on sait bien pourquoi, ce qui est la source principale de la frustration. On se trouve donc dans la typologie binaire de « l'un ou l'autre », pas de « l'un et l'autre » (vs. langue d'oïl). Et c'est cette conception en somme portée par la définition typologique et historique de la langue qui entrave toute chance de compromis.

À ce stade de la réflexion, et en vue de donner un peu plus bas quelques éléments de réponse à la question principale posée par cette contribution, on peut émettre une deuxième hypothèse. C'est celle d'une corrélation de principe entre le degré d'éloignement typologique de la langue régionale et la capacité à produire un compromis. Comme on vient de le voir, quand la langue régionale est typologiquement liée au français, le compromis est naturel et il prend deux formes : d'une part celle d'un français localisé (ou français régional) complémentaire du français « central », d'autre part la répartition plus haut évoquée qui, en dépit ou à cause de la relation typologique, permet à une forme très identitaire du « patois » (le gallo) d'être parfaitement à sa place, donc de se nicher[4] avec stabilité au sein de la mouvance rurale de Haute Bretagne. En réalité ces deux manifestations sont extrêmement difficiles à démêler, au point qu'on peut raisonnablement se demander s'il est vraiment légitime de tenter de les démêler, compte tenu justement de la proximité ou identité typologique.

Le rapport entre les langues en contact est bien différent quand la langue dominée est typologiquement distincte du français. Que se passe-t-il alors ? Inévitablement, l'ensemble du système va de soi-même, mécaniquement, vers le compromis. Il y a donc, comme dans le cas précédent, a) production normale d'un français régional (idiome commun ou du plus grand nombre) et b) rejet de la langue régionale vers le rural, le trivial et le familial (réduction des rôles et des pratiques de cette langue).

Mais voyons plutôt ce qui change.

a) Si le français régional semble vu au Nord comme une production identitaire relativement normale et ne déchaînant pas les passions, on a beaucoup plus de difficulté à l'assumer au Sud. La tendance à assumer existe pourtant et le français régional du Midi paraît être de longue date une solution de récupération identitaire, à défaut d'être un vrai moyen de récupération linguistique. Ce qui change singulièrement c'est qu'on peut difficilement éviter de voir (même chez les locuteurs les plus pacifiques) qu'il s'agit d'un recul symbolique et d'une substitution progressive de langue. Parler français (chose vue par l'immense majorité comme absolument incontournable dans le système sociolinguistique et politique général) revient toujours à contribuer à la disparition de l'occitan.

[1] J'émets donc l'hypothèse, à vérifier mais hautement vraisemblable, que cette caractérisation vaut pour l'ensemble de la langue d'oïl.

[2] Où le locuteur de langue d'oïl estime le plus généralement que sa langue est, d'une manière ou d'une autre, un avatar du français.

[3] Ce qui probablement, dans l'esprit des locuteurs, est aggravant, car on a très souvent conscience d'utiliser une langue locale (d'oc) pauvre et rurale face à la signification urbaine et nationale du français. « L'autre langue » prouve en effet immédiatement l'infériorité de la langue communautaire.

[4] J'utilise ce terme non de manière anecdotique mais pour évoquer la notion de « niche écologique » sur laquelle je reviendrai en conclusion (5.3. Des niches écolinguistiques).

C'est la source d'une vraie névrose[1], mais une névrose qui par elle-même se règlerait sans doute assez vite, car elle est le plus souvent replacée dans l'axe « normal » de la francisation du pays. En revanche, on sait très bien que les militants, à partir du constat de la substitution cette fois replacée dans la mythologisation de l'occitan, ont engagé les communautés linguistiques du Sud sur la voie de la négation du français régional. On revient donc au mythe, le français pouvant se définir alors très logiquement comme langue de la trahison identitaire et même langue de la collaboration. Je ne pense pas devoir insister sur ce phénomène qui est l'un des rituels les plus régulièrement assénés depuis un demi-siècle. Il faut en revanche insister sur le fait que cette attitude, en privant le français régional de légitimité tend aussi à évacuer le caractère naturel de tampon que joue celui-ci. Ce qui ramène par suite à un affrontement direct entre français et occitan. Si les langues étaient à parité sociolinguistique et numérique, le raisonnement pourrait parfaitement tenir. Mais comme il n'y a plus parité, c'est l'occitan qui est la seule victime du processus, notamment parce qu'il ne peut plus prendre appui sur le français régional, qui malgré tout constitue sa base arrière de résistance.

b) Le sondage de 1991, comme d'autres études, confirme le déport de l'occitan ou languedocien vers les zones sociales du village, des pairs, de la famille, voire de l'intimité (Hammel & Gardy, 1994 – Manzano, 2004b). Mais on pourrait imaginer dans ces secteurs une résistance globale de l'occitan : la langue véhiculaire envahirait les secteurs collectifs, la langue locale disposant alors de certains petits bastions. Mais tel n'est plus le cas depuis quelques décennies sans doute et l'on remarquera que les familles, la ruralité etc. (secteurs présumés « résistants ») sont déjà majoritairement francophones et que les dernières manifestations usuelles de l'occitan s'y accrochent tout en se réduisant en masse, ce qui n'est nullement contradictoire.

Cela tendrait donc à nous permettre de former une hypothèse générale : la situation de proximité typologique (gallo, et sur ce modèle : langue d'oïl) autoriserait et même postulerait une forme de répartition sociologique des langues, légitimant comme solution stable le gallo, ou le français gallésé, dans les secteurs ruraux (et le français dans tout ce qui se rattache peu ou prou à la sphère publique, urbaine). Dans ces mêmes domaines, alors qu'il pourrait théoriquement se stabiliser en raison de ses vertus écolinguistiques d'adaptation aux terroirs, l'occitan recule au contraire à très grande vitesse et se fait chasser directement de son propre terrain, sans pouvoir être épaulé par un français régional consenti, assumé comme composante identitaire normale du paysage. Comme par ailleurs l'occitan de l'École et des militants ne présente, aux yeux des derniers locuteurs réels, qu'une identité de principe (en fait la majorité ne s'y reconnaît pas, ou difficilement), ces derniers locuteurs vont disparaître dans les deux à trois prochaines décennies et l'on sait très bien que l'École ne les remplacera pas (Manzano, 2004b).

4. Interne, typologie, mythe, survie. Points de cristallisation et d'achoppement : brèves remarques sur la « distanciation »

4.1. Principe de distanciation

Une procédure de principe commune aux langues régionales de France aura été dans l'histoire celle de la distanciation graphique. Disposer d'un système orthographique « le moins français possible » (on est ici dans l'ordre de ce qui se voit en premier, de ce qui est censé « prouver » au premier coup d'oeil) serait en somme une garantie d'autonomie, de non confusion, voire de résistance éventuelle. On comprend vite que ceci concerne autant le plan graphique (donc l'interne) que la mise en scène de la différence et donc du mythe. On comprend aussi que dans les problématiques de ce genre, les raisonnements dépassent de très loin la seule problématique orthographique.

Il semble évidemment légitime et relativement facile de creuser la différence quand la langue régionale est typologiquement bien démarquée du français. Tel est le cas, en théorie, pour les langues non romanes du degré 4 de Pottier. Des langues comme le corse et le catalan paraissent aussi bien distanciées du français et légitimées par le fait qu'elles entraînent vers un taxon roman bien différent du français : italo-roman ou ibéro-roman. Encore faut-il attirer l'attention des locuteurs et défenseurs de ces langues sur les effets pervers possibles des choix effectués dans ce sens.

[1] Cette névrose est plus ou moins nette, comme le sont les névroses en général. Vraie névrose ne signifie donc pas névrose violente.

4.2. Du catalan au flamand : à quelle sauce être mangé ?

Ces dernières années se développent par exemple pour le catalan des choix théoriques qu'on peut dire « ambiants » tendant à hispaniser le catalan, à l'établir comme une langue « ibéro-romane »[1]. Cela semble correspondre à deux volontés complémentaires : d'une part sortir autant que faire se peut le catalan de l'attraction négative du français[2], d'autre part rapprocher le roussillonnais ou plus généralement le catalan de France d'une variété vue comme centrale, vivante et normative : le catalan « barcelonais » (en territoire espagnol donc). Les deux voies tracées par ce raisonnement sont probablement aussi dangereuses l'une que l'autre pour le catalan en général, et celui de France tout particulièrement. Envisager une « hispanité » du catalan n'est pas une nouveauté. Régulièrement, dans la caractérisation de cette langue, le pendule va vers le Nord ou le Sud suivant les périodes, et le fait que le catalan soit massivement parlé en Espagne (et d'ailleurs nettement plus parlé en Espagne qu'en France) exerce une influence certaine sur les jugements. Pourtant une bonne approche typologique, taxinomique et diachronique du problème ne laisse qu'une voie de sortie, lumineusement établie par Pierre Bec[3], mais qui n'a qu'un succès modéré en Catalogne car elle est souvent perçue comme une théorie annexionniste. Le catalan est en relation typologique directe avec la langue d'oc (d'où le taxon d'occitano-roman), sa distribution plus espagnole que française ne prouve pas grand chose sur le plan typologique, sinon une plus grande exposition au castillan (prononciations, lexique, contacts divers). Il faudrait à ce propos se demander si l'hispanité supposée du catalan ne résulte pas dans nombre de cas du poids croissant du castillan dans la diglossie « espagnole », phénomène de plus en plus lourd qui leurre une partie des observateurs en leur faisant prendre des points d'arrivée pour des points de départ.

Il n'est guère possible d'entrer dans le détail ici, mais le lecteur curieux pourra se reporter aux analyses proposées par [Manzano, 2004a] portant en même temps sur l'occitan et le catalan. Je me dois toutefois de signaler qu'une partie des militants les plus actifs du mouvement catalaniste de France (il y a une vingtaine d'années) avaient très bien identifié certaines incongruités structurelles de la catalanisation et les effets pervers sur lesquels j'attire l'attention ici et ailleurs, mais il n'est pas certain que leur voix ait été vraiment entendue à travers la Catalogne française. Voici par exemple un extrait de ce qu'écrivait le groupe « La Bressola » (Écoles catalanes de France), à l'occasion de ses 10 ans d'existence et relativement à la manière de concevoir la norme catalane (1986), avant de proposer toute une série de traits roussillonnais :

> […] C'est sur le plan mental que se présente la chose. Ce centralisme pesant, à la française, tellement archaïque et depuis longtemps, a marqué nos propres intelligences et nous conduit à accepter bouche bée comme authentique cette notion indigeste et erronée de langue pure qui, de fait est l'expression d'un pouvoir politique : celui de l'élite, de l'homme de la ville, de la capitale [….].[4]

Comme j'ai eu l'occasion de l'écrire pour ma part (Manzano, 2004a), le problème général posé par les différentes hypothèses collectives dirigées vers le territoire voisin, c'est qu'elles révèlent un déport qui est aussi, d'une manière indirecte, une démission du terrain propre du catalan de France. En somme, pour fuir la pression sociolinguistique du français (et en estimant que cela procurera protection et survie au catalan septentrional), on se livre aux forces sociolinguistiques du paysage linguistique espagnol, qui par des trajets en apparence différents tendent pourtant au même résultat. Comme l'écrivait il y a déjà plusieurs années L.-V. Aracil (1986)[5] :

> Pour que le catalan disparaisse, il n'est pas nécessaire de changer quoi que ce soit de spécial. Au train où vont les choses la disparition du catalan n'est qu'une question de temps. En

[1] Les deux tendances existent toutefois chez les catalanistes. Voir par exemple ce bref résumé (Bécat, 2003) : « Bien qu'il présente certains traits hispaniques et que son aire d'extension se situe principalement dans la péninsule ibérique, la tendance majoritaire chez les linguistes est plutôt de classer le catalan dans un groupe 'gallo-roman' ».

[2] Quelque part, dans ce type de raisonnement, il y a donc cette considération (typologiquement naïve) que le catalan est une langue d'« Hispania », et non de « Francia » (au sens large de ces termes bien entendu).

[3] Voir notamment Bec (P.).1970-1971 ; et Bec (P.). 1973.

[4] La Bressola. 1987. Original catalan, traduction et adaptation de F. M.

[5] Linguiste militant de la première heure qui a beaucoup été critiqué, et reste peu apprécié dans la sphère militante, pour cette analyse notamment. Original catalan, traduction et adaptation de F. M.

> Catalogne Nord, le catalan peut être déjà considéré comme éteint au jour d'aujourd'hui. Le grand changement linguistique du XX^e^ siècle chez nous, c'est que les monolingues catalans ont disparu. Nous sommes tous ou bilingues ou locuteurs monolingues d'espagnol. Il en est de cela comme des foulées dans la marche. Nous avions les deux pieds en catalan. Maintenant nous avons un pied en catalan et un autre en espagnol. Quand donc allons-nous soulever le pied que nous avons (encore) en catalan pour poser les deux pieds en espagnol ?

Le propos d'Aracil peut sembler extrémiste, semblant par exemple refuser de considérer les bienfaits éventuels d'une politique de réimplantation du catalan dans les institutions, le système culturel et scolaire général. Mais l'avantage de l'extrémisme ou pessimisme est aussi de définir des ornières hautement probables compte tenu des réalités de la communauté culturelle et de ses fonctionnements sociolinguistiques (noter le « train où vont les choses », qui ne ferme pas totalement la porte). L'idée principale de L.-V. Aracil est au fond que le catalanisme est une immense coquille vide dès lors qu'il est conçu au sein d'un bilinguisme de droit qui dans les faits (par les leviers de l'économie et du pouvoir) avantage l'espagnol ou castillan (langue nationale et internationale), et permet même à celui-ci de mieux assurer sa domination.

Le phénomène considéré sous cet angle, quel est l'intérêt du déport pour le Roussillon français ? Dans ce type de rapprochement il tendrait probablement à perdre de plus en plus son lien typologique naturel avec la langue d'oc, l'Aude, l'Ariège, le Languedoc et le Midi-Pyrénées en général, sans la moindre garantie de perte des effets dévastateurs de la pression française[1]. Enfin et surtout, ainsi que je l'évoque dans l'article précité, l'attitude générale consiste indirectement à confier au catalan d'Espagne la survie globale de la langue romane en question. Cette démission (qui stigmatise *de facto* le catalan local) risquerait donc probablement de précipiter la fin du roussillonnais, en admettant que le propos d'Aracil le concernant soit véritablement excessif (lequel le considérait déjà comme mort il y a 20 ans).

Connaissant le dossier, j'ai choisi de raisonner rapidement sur le catalan. Mais il faudrait certainement reprendre l'étude avec les langues de marge (D4 chez Pottier) « prolongées » outre frontière. Le basque semble poser le problème différemment du catalan, et paraît dans l'ensemble bien mieux loti, du fait notamment d'une meilleure répartition des centres de décision normatifs d'un côté et de l'autre (Oyharçabal, 2003, p. 65), et d'une transmission directe de la langue semble-t-il mieux assurée, bien que l'École comme ailleurs, ne touche pas suffisamment et ne compense pas arithmétiquement le recul (pp. 66-67)[2].

Pour le flamand, la réponse est déjà donnée plus haut. Le flamand de France est sans doute en passe de disparaître (Van De Louw, 2003), et le phénomène ne peut qu'être accéléré par le déport vers le néerlandais. Probablement ce dernier parviendra-t-il à consolider ses positions en France (l'apparente vitalité de son enseignement et de sa diffusion régionale le laissent à penser), mais pour reprendre le mot de l'auteur précédent, ce sera en « faisant abstraction de la langue d'antan », autant dire en repartant vers un autre mythe germanique. Verser au dossier général, bien entendu, le cas des zones francique et alsacienne et le principe de sursaut comme la menace qu'y constituent l'introduction et l'extension de l'allemand dans le système (Bothorel-Witz & Huck, 2003 ; Philipp, 2003).

Bien que les choses ne soient jamais strictement comparables, ceux qui militent pour la survivance et l'intégration du catalan de France devraient observer de très près ces différents cas.

4.3. L'occitan : verre à moitié vide, verre à moitié plein

L'approche qui précède semble donc valoir pour un certain nombre de langues géographiquement périphériques et frontalières. Toutes ces langues ont par elle-même une distance typologique indubitable, mais on sent bien que cette typologie tranchée qui « sécurise » en théorie par rapport au français, les place en même temps dans l'attraction d'autres processus sociolinguistiques transfrontaliers.

Mais à partir de l'occitan, et en revenant vers le centre « français », les difficultés de la distanciation s'accroissent.

---

[1] Ce serait même plutôt le contraire.

[2] C'est sans doute pourquoi la position du basque est objectivement l'une des meilleures à ce jour, avec une estimation moyenne de 25 % des Basques l'utilisant avec une certaine régularité, mais, comme le souligne Oyharçabal (2003), de plus en plus dans des sphères sociales limitées et dans des emplois souvent « symboliques et ritualisés ».

On pourrait juger hâtivement la langue d'oc à l'abri du problème, ce que bon nombre d'observateurs font d'emblée, considérant cette langue comme quelque chose de parfaitement étranger au français. C'est pourtant là une réduction manifeste en matière de typologie romanistique, une forme de radicalisation qui fait simplement oublier que le taxon de gallo-roman s'est lentement édifié autour de lignes typologiques communes, notamment morpho-syntaxiques.

Il y a donc place pour une rencontre et des éléments de fusion entre les deux langues. Par exemple, ainsi que je le soulignais dans un travail précité (Manzano, 2004a), la segmentation du languedocien populaire est à peu de choses près celle du français, et la traduction, la transposition peuvent se faire souvent mot à mot. Les militants de l'occitanisme ont bien vu la difficulté et il y a une tendance visible chez eux à aligner prioritairement dans leurs projets de norme des structures qui creusent la distance avec le français, sans d'ailleurs méconnaître la structure similaire au français, laquelle passe simplement au second plan. Je pense notamment aux travaux de Louis Alibert (1935, 1966) ou de Joseph Salvat (1978).

Si l'on ajoute ces considérations à la hantise chronique de la pérennisation du français régional plus haut évoquée, on pourra comprendre comment le piège, inévitablement, tend toujours à se refermer sur l'occitan.

C'est en bonne partie à cause de ce défaut général de distanciation de la langue d'oc parlée qu'est facilité le jugement établi chez nombre de locuteurs du Sud que leur langue est du *patois*, voire (pourquoi pas) chez certains une sorte de mauvais français du sud. Ou, corollairement, chez les défenseurs de l'occitan ou languedocien, l'opinion qu'on ne peut lui assurer une légitimité de langue, et l'extraire de la catégorie des patois que s'il aligne des structures foncièrement différentes, et pas seulement des mots différents et des prononciations différentes ! Comme d'autre part cette langue *locale* (c'est ainsi que la voient principalement ses locuteurs) n'est pour ainsi dire pas pratiquée à l'écrit, alors que le français est pour sa part la langue normée par excellence, de l'écrit et de l'École, tous les ingrédients sont parfaitement réunis pour que l'occitan du terrain soit constamment infériorisé, et de manière pratiquement insoluble.

4.5. L'étonnant cas particulier des « langues d'oïl »

Si l'on repasse à la langue d'oïl, la question de la distanciation a de nouveau le caractère de pierre angulaire. Mais de deux manières bien différentes. Illustrons cela en revenant encore sur le cas du gallo.

4.6. La distance maximisée et son impact négatif

D'une part, sous l'effet du militantisme breton principalement, une tendance très nette dans l'intelligentsia gallésante consiste à procurer au gallo la distanciation qu'il n'a pas typologiquement dans la taxinomie romanistique traditionnelle des langues de France. Cela se manifeste par exemple par une tentative de modification typologique et taxinomique qui a débouché depuis quelques décennies sur l'affirmation que le gallo est du « britto-roman »[1]. On voit bien ici qu'en dépit d'arguments internes pris comme « preuves » de ce taxon (et que je ne peux examiner dans ce cadre), c'est une illustration frappante de ce qu'est la production d'un mythe. Car le moteur principal de cette décision est de retirer la langue régionale en question du cadre typologique fermant de la langue d'oïl (distanciation salvatrice) en prouvant l'autonomie typologique, historique et sociolinguistique du gallo, et tout en le rapprochant de sa cible symbolique : le breton. Je dirai donc qu'il s'agit bien là d'une opération mythique qui, sans réussir pleinement, commence semble-t-il à agir toutefois sur les mentalités puisque même des locuteurs ruraux du gallo commencent à admettre l'hypothèse qu'il puisse s'agir d'une « langue » et non d'une forme inférieure du français[2].

Une autre tendance consiste à organiser une séparation graphique du gallo. Il faut dire que le gallo n'a pas présenté dans l'histoire de solutions graphiques propres, et qu'il est donc passé (quand il est passé à l'écrit) par le biais de l'orthographe du français. Il s'agit donc en

[1] Cette théorie est issue notamment des réflexions de A.-J. Raude relayées par différents militants du gallo, notamment au sein de l'association « Bretagne Gallèse » et, plus récemment, « Maézoe », qui se présente elle-même comme « Centre d'Études Britto-romanes ». Site internet : http://www.maezoe.com. Voir notamment Raude (A.-J.). 1993.

[2] J'ai abordé ces différents problèmes dans quelques publications ces dernières années. Voir tout particulièrement Manzano (1995, 1996b, 1997b, 2003).

fait de créer *a posteriori* un système graphique propre mais l'on arrive du même coup depuis quelques années à une multiplication de propositions qui sont de fait des surenchères dans la distanciation[1]. J'aimerais souligner que ce caractère *a posteriori* est très significatif d'un problème central dans la question des langues régionales. Il est à peu près clair maintenant que la plupart des mouvements militants (quelles que soient les typologies propres des langues qu'ils veulent défendre ou promouvoir), jugent essentielle l'affirmation graphique de la langue, donc une distanciation exemplaire. C'est pourquoi les militants du gallo pensent généralement qu'il faut faire ce qu'ont fait les militants d'autres langues emblématiques du régionalisme de la seconde moitié du XX^{e} siècle, et à marche forcée pour rattraper ce que l'on pense être du « temps perdu ». On ne sait pas alors (ou on oublie) que les systèmes graphiques qu'on prend pour modèles de récupération (cf. breton, occitan etc.) ne sont jamais eux-mêmes des systèmes formés et hérités en ligne directe mais bien des systèmes largement « re-fabriqués », pas toujours adaptés aux langues qu'ils matérialisent à l'écrit. On ne voit pas davantage, ou on évite de voir, que l'affirmation par l'écriture et les tentatives de centralisation-normalisation ont beau se succéder ou s'installer institutionnellement, les langues ainsi traitées ne cessent de reculer[2].

4.7. La distance minimisée, et son impact positif

Sur cette base, une partie de la communauté gallésante veut donc à son tour créer des « règles propres et certaines »[3] pour cette langue, milite activement pour son enseignement et son institutionnalisation. Très éloignée de cet académisme, la langue en question (mais que ses locuteurs ont le plus grand mal à voir comme une « langue ») se débrouille bien toute seule au milieu des vaches et des digitales. On la trouve parfaitement nichée et arc-boutée sur le bocage et ses structures géo-sociales. Là elle se trouve à sa place, comme j'essaye de le montrer depuis plusieurs années, mais sans la préoccupation militante obsédante et rituelle de la distanciation telle que posée plus haut. Il y a bien une distanciation qui procure à la langue des ruraux sa vigueur, mais elle n'a rien à voir avec les formes, c'est une distanciation de fond. Distanciation écologique, sociolinguistique ou écolinguistique (pour être plus juste) qui révèle l'adaptation au terroir et la fonctionnalité communicative qu'elle procure dans ce cadre.

Dans une telle perspective, comme je l'ai déjà suggéré, la question de l'authenticité de la langue n'a plus guère de sens. Qu'est-ce que le gallo ? On a bien une trame typologique d'ensemble, mais à mon sens personne ne le sait exactement d'un point de vue synchronique[4], et les approches diachroniques ne viennent que renforcer l'imprécision, prouvant en fait que le tandem français-gallo est un tandem ancien (Manzano, 2003). Ce type de questionnement sur l'identité et l'homogénéité semble d'ailleurs typique d'un rituel général d'identification du vrai et du faux, de l'ancien et du nouveau, du pur et de l'impur etc. qui est devenu, paradoxalement, un fil conducteur du dossier des langues régionales dans notre pays, mais qui provient clairement du transfert des modes de pensée rationaliste et élitiste véhiculés par la langue et la pensée françaises depuis l'époque classique. C'est en fait un piège systémique tendant structurellement à entraîner les langues régionales sur des terrains qui ne peuvent plus être les leurs dans le système politique français, organisant ainsi une division statutaire des langues dominées dont le seul bénéficiaire à moyen ou long terme est toujours le français.

Comme on l'a déjà vu plus haut, ce qui caractérise une langue comme le gallo est donc sa capacité fonctionnelle à occuper un statut et un ensemble de rôles légitimes en ce qui concerne l'organisation et la transmission de l'espace rural. J'ai évoqué dans cet article et ailleurs la relation à l'organisation bocagère de l'espace rural régional. Cela ne relève pas de l'anecdote ou

---

[1] Et disons en une seule fois et au passage que ces tentatives radicales ont un effet très négatif sur les locuteurs réels de la langue : pas plus que les locuteurs ordinaires du breton ou de la langue d'oc (langues de référence qui inspirent la démarche) ne se reconnaissent généralement dans les versions centralisées qui leur sont renvoyées.

[2] Les constats de ce genre peuvent être effectués un peu partout. Mais comme souvent, le domaine occitan est particulièrement fécond. Je voudrais signaler ici la thèse de Doctorat inédite de Jean Lafitte, *Situation sociolinguistique et écriture du gascon aujourd'hui*, récemment soutenue au CREDILIF (octobre 2005, dir. Ph. Blanchet). Cette thèse rappelle et démontre dans le détail comment des systèmes graphiques conçus dans l'esprit que j'ai souligné et notamment fondés sur un socle languedocien, révèlent une inadaptation et des effets pervers dès lors qu'on s'éloigne du socle précédent et du postulat mythologique de l'occitan (voir plus haut).

[3] Je me réfère à nouveau à l'article 24 de fondation de l'Académie, cité plus haut.

[4] On se trouve alors systématiquement confronté au « gradient » de langue d'oïl.

du bon mot. Le bocage est un modèle très ancien de structuration des prés, terres et bois, des mentalités et de la langue. Le bon maintien du type à travers la Haute Bretagne est à mettre en relation avec un très bon taux d'emprise rurale, et notamment d'une bonne tenue relative des petites exploitations. On sait que le bocage de Haute Bretagne a subi différentes agressions à la fin du XX^{e} siècle, dans une optique de rentabilisation et de modernisation de la structure des exploitations (remembrement), mais on sait aussi que la grande destruction des haies et talus a rapidement révélé sa nocivité, ce qui s'est traduit par une prise de conscience d'abord agro-biologique[1], mais aussi culturelle et identitaire. Aussi après avoir assisté à des phases d'arrachage très polémiques assiste-t-on depuis plusieurs années maintenant à la recréation de haies et talus dans diverses zones de la région, là même où l'on avait arraché quelques années plus tôt. L'idée, de type « écologiste » au départ, a fait son chemin, et elle montre bien qu'il existe une véritable culture du bocage (avec évidentes implications langagières pour nous) capable de la recevoir.

Tout cela démontre probablement l'ancienneté et la forte discrétion des deux composantes culturelles dans l'identité collective régionale. D'une part le français et la culture française[2] (+ modernisme, + biens matériels et marchands, + francisation adaptée aux relations officielles et urbaines), d'autre part la culture rurale qui passe par le gallo voire le français gallésé (+ thèmes ruraux, + économie traditionnelle, + fonctionnements communautaires).

Comme je l'ai déjà écrit, cela a l'air de ressembler à ce qui se passe dans d'autres régions de France (et je pense une fois de plus, notamment, à l'Occitanie), mais en réalité c'est bien d'une répartition institutionnelle sociale ancienne qu'il s'agit, non d'une répartition conjoncturelle toujours amenée à disparaître à court terme (cas des langues dites excentrées). Dans ce cas-ci, il y a semble-t-il en chaque individu une échelle « externe » d'expérience dont les segments déclenchent automatiquement l'une des deux grandes composantes langagières. Qu'y a-t-il de vraiment différent ici ? Principalement le fait, comme je l'ai dit, qu'il ne s'agit pas d'un affrontement (vs. occitan, breton, basque etc.), d'une faille dans la personnalité collective. Mais aussi le fait que le système (et ses répartitions principales) fonctionnait déjà ainsi (au moins dans les grandes lignes) il y a 200 ans, et qu'il paraît bien parti pour fonctionner assez longtemps comme cela. Dans la mesure bien entendu où l'équilibre fragile mais exemplaire de la ruralité de haute Bretagne ne sera pas trop profondément retouché.

4.8. Bilan sur le gallo et la langue d'oïl

Je pense avoir fait comprendre mon point de vue après une quinzaine d'années d'observation du gallo et des postures langagières en Haute Bretagne. Je le résume comme suit, et le rappelle au point suivant. Probablement ce que je dis du gallo est-il par ailleurs applicable à la plupart des langues d'oïl, mais je ne l'affirmerai pas, n'ayant pas eu l'occasion d'observer directement ces différentes variétés par moi-même. C'est bien sûr une invitation à ce que d'autres chercheurs explorent dans cette direction.

Le gallo est en position optimale de longue date, car il s'est parfaitement établi comme langue orale incontournable de la ruralité. Ses locuteurs assument pleinement la relation de commensalité (ou de vicariance[3]) avec le français. Les recherches que j'ai menées moi-même sur un plan diachronique ou dans lesquelles se sont engagés certains de mes étudiants montrent en fait que cette relation est relativement stable et consentie depuis notamment la fin du XVII^{e} siècle (il faut effectivement remonter à la fondation du français classique). Et cette complémentarité n'est possible que parce que les langues sont typologiquement proches et que l'on admet collectivement la répartition, plus justement qu'elle s'impose d'elle-même à l'ensemble des locuteurs.

C'est donc en réalité un vieux couple que l'on veut séparer artificiellement, en distendant le rapport, en voulant amener le gallo au terrain écrit et institutionnel, en l'écrivant, en le

[1] La disparition du bocage entraîne mécaniquement des phénomènes d'appauvrissement des écotones, de dérégulation de la circulation de l'eau (défaut de rétention), donc de ruissellement superficiel et d'inondation, décapage et appauvrissement des pâtures etc.

[2] Laquelle introduit aussi, comme partout, des segments de la culture « internationale », mais c'est là une autre piste.

[3] Ce terme de *vicariance*, issu des sciences biologiques, pose l'aptitude d'un élément ou organe donné à se substituer fonctionnellement à un autre. Le néologisme *commensalité* est fondé sur le lexique de l'écologie (notamment végétale et animale) : deux espèces commensales partagent la même niche écologique sans se nuire respectivement (littéralement « qui partagent la même table », < moyen français).

publiant. Mais toutes ces actions sur la langue, peut-être légitimes dans l'absolu, n'ont pas de sens dans le relatif, c'est-à-dire dans le système socio-politique de la France moderne et dans l'écologie globale de la Haute Bretagne. En un mot, le gallo est d'une vitalité exemplaire de longue date, et il nous surprend aujourd'hui. S'il a tenu si bien, on n'en sort pas, c'est par sa discrétion et du fait de son apparente faiblesse qui est une force, ce que j'ai tenté d'expliquer.

5. Conclusion : Les langues régionales sont-elles égales dans le recul ?

Si l'on tient compte de tout ce qui précède, et dans l'hypothèse (hautement probable) où les stratégies des communautés linguistiques régionales ne varieraient pas significativement dans un avenir proche, la réponse est non : les langues régionales ne sont pas égales dans le recul. Le lecteur s'en doutait et il a pu déjà observer dans ce qui précède des éléments de réponse à cette question principale.

D'autre part, je me garderai bien de toute réponse dogmatique, et d'une liste des langues qui risquent de disparaître avant les autres. Le dossier est bien compliqué, trop des facteurs interviennent en même temps. Comme je l'ai indiqué dès le départ, il s'agissait ici de fournir quelques pistes heuristiques pour tenter de mieux comprendre ce qui se passe dans ce domaine des langues régionales de France tout en tentant de dépasser un cadre général à mon sens souvent simplificateur et consensuel.

Je terminerai plutôt en regroupant les arguments plaidant pour une réponse négative en 6 postes.

5.1. Standardisation et production des normes

La standardisation des langues régionales (production de normes centrales, de systèmes orthographiques, politiques scolaires) part généralement d'un bon principe apparent, démocratique et valorisant par rapport à la pression francophone. Mais dès que l'on creuse un tant soit peu, on s'aperçoit qu'elle consiste à reprendre pour la langue dominée les principes qui ont fait que l'autre langue est dominante. En versant *de facto* dans l'académisme, et quelles que soient pratiquement les précautions prises, on se trouve donc emporté dans un système de la reproduction négative, qui engendre toute une série d'effets pervers. Le principal de ces effets pervers est que les langues régionales se coupent elles-mêmes de leurs terrains concrets (plus justement parce qu'on tend à dévaloriser les usages réels de la langue régionale) et facilitent ainsi l'élimination de ces variétés concrètes et triviales par le français, sans parvenir pour autant à s'infiltrer dans les zones de pouvoir solidement contrôlées par le français (Manzano, 2000). Le cas de l'occitan ou langue d'oc (si souvent jugé exemplaire par ailleurs, notamment par les langues régionales de moindre renom), si l'on veut bien prendre un peu de recul illustre pourtant assez bien le phénomène. Pour dégradée qu'elle fût, on sait que la langue d'oc était profondément enracinée de la Gascogne à la Provence du temps de Frédéric Mistral et du Félibrige, mais évidemment sous des formes rurales et dialectalement fragmentées[1]. Il est probable dès ce moment que l'affirmation de cibles littéraires symboliques centralisantes et mythiques a joué globalement contre la langue d'oc en créant une coupure supplémentaire dont elle n'avait guère besoin, car la langue d'oc avait probablement acquis du fait de plusieurs siècles de domination sociolinguistique une forme d'adaptation écologique à l'ensemble de ses réductions statutaires. Moins d'un siècle plus tard ce fut le tour de la réforme occitane, avec les changements de repères supplémentaires auxquels elle a conduit. La langue en va-t-elle mieux sur le terrain ? Certainement pas, la situation s'aggrave d'année en année, la fracture interne de la langue d'oc paraît désormais bien trop importante, et l'on voit mal quelle stratégie pourrait bénéficier à des pratiques vernaculaires capitales mais en passe de disparaître cette fois pour de bon.

5.2. Modèle rationnel ou modèle systémique, pensée analytique ou pensée sauvage

La standardisation a peu de chance de réussir si elle ne se fonde pas sur une épistémologie des modèles suivis. Je voudrais seulement ajouter à ce sujet que le modèle « français » est un modèle typiquement rationaliste, hiérarchique et non systémique, analytique et ségrégatif, à l'opposé pourrait-on dire de la niche écolinguistique des langues régionales, comme on l'a déjà remarqué à propos du gallo. Si le gallo réussit bien (et probablement différentes langues d'oïl), c'est bien parce qu'il se coule dans un modèle non uniciste et non tendu, qui admet au contraire variété et complémentarité dans l'oralité. Le gallo donne par ailleurs une assez bonne

[1] C'est ce constat qui déclencha bien sûr le Félibrige.

idée de ce qu'auraient pu être les langues régionales de France sans interventions : des systèmes en bonne partie adaptés (ou écolinguistiquement « nichés », voir encore ci-après), et ne pouvant être concurrencés par le français, car en prise directe sur l'environnement par l'intermédiaire d'un mode de saisie qui ressemble fort à la pensée sauvage, ce mode de pensée et de saisie[1] brisant constamment par rapport à l'angle d'approche français (rationaliste). Tout cela est source de souplesse, souplesse qui elle-même autorise la répartition et l'adaptation. Contrairement aux cas révélateurs de l'occitan ou du breton, au final ce n'est pas le français qui piège la langue régionale (voir le poste 1), mais c'est bien l'inverse : le gallo piège le français dès lors qu'il se montre capable (du fait même de sa proximité) d'aménager un espace écologiquement adapté où le français ne joue et ne peut jouer par définition qu'un rôle très faible, n'étant pas à sa place.

Plus généralement, on peut comprendre que le modèle rationaliste, imité et répercuté par les élites régionalistes, était probablement dès le départ le véhicule majeur de la destruction de ces langues par le français. L'alternative eût été d'admettre un modèle non rationaliste pour stabiliser les pratiques régionales, ce qui nous amène au point suivant, en nous ramenant bien entendu à la pensée sauvage, réflexion à mon avis importante qu'il faudrait reprendre rapidement dans cette matière des langues régionales rurales.

5.3. Des niches écolinguistiques

La stabilité d'une langue peut se déduire de la netteté et de l'identification la plus précise possible de sa niche écologique (ou écolinguistique si l'on préfère). En écologie végétale par exemple, la niche peut être définie comme la zone d'emprise d'une espèce donnée, déterminée par un faisceau de conditions (thermiques, d'amplitude, d'ensoleillement etc.) qui définissent ensemble les conditions optimales de développement. Ce terme convient semble-t-il à l'écologie des langues. Par exemple, ainsi que je l'évoque au poste 1, il est à peu près sûr que la langue d'oc disposait à l'époque de Mistral d'une niche écologique relativement précise (ruralité, systèmes agraires et pastoraux etc.) en mesure d'assurer une bonne stabilité à terme. Cette approche (et je comprends aussi qu'elle heurte les conceptions des linguistes militants) consiste à comprendre qu'en dépit de son importante fragmentation, la langue d'oc était à ce moment en parfaite santé, en osmose avec l'espace rural provençal, languedocien ou gascon qu'elle contribuait à organiser et à faire vivre.

De cela, Mistral s'est d'ailleurs bien rendu compte, qui nous laisse, outre ses œuvres littéraires, un excellent *Trésor du félibrige*[2] dont on parle trop peu et qu'il a notamment constitué à partir des parlures occitanes (ou d'oc) vivantes au XIX^{e}. Son erreur, et celle de ses successeurs occitanistes, aura été finalement de ne pas savoir réfléchir jusqu'au bout sur les incidences du constat : la fragmentation/dialectalisation est-elle une tare ? Oui si l'on raisonne suivant le mode rationaliste et français. Certainement non si l'on décide d'appréhender le problème comme je le propose, car dans ce cas la dialectalisation est une qualité et la preuve d'une très bonne série de réactions locales (= niches) aux conditionnements sociolinguistiques. En quatre siècles de francisation par le haut, le provençal et ses congénères avaient parfaitement trouvé les voies de la survie et de l'adaptation. Et l'on arrive nécessairement au constat qui fâche : c'est en raisonnant contre le français mais à la française que l'on a voulu à toute force sortir la langue d'oc de sa niche écolinguistique et la tirer vers une autre niche, celle-ci n'étant plus la sienne, ni historiquement, ni sociologiquement, ni politiquement. Et l'on rejoint ici le poste précédent.

Je suis revenu souvent sur le gallo, que j'utilise comme un porte-drapeau de la langue d'oïl. En ce qui le concerne, il ressort que sa très bonne tenue est liée à la répartition sociolinguistique statutaire plusieurs fois évoquée, elle-même liée à une niche écolinguistique nette et ramassée du gallo, et à cette volonté constante des locuteurs d'admettre le statut de patois oral face au français. C'est tout cela qui protège le gallo et sans doute les langues d'oïl. Et c'est ce système encore bien niché au début du XXI^{e} siècle que l'on prend aujourd'hui le risque d'amener sur les terrains de prédilection du français.

---

[1] Non analytique et plutôt « participatif », pour reprendre ce thème élaboré en anthropologie et plus précisément par Claude Lévi-Strauss (1962).

[2] Ce dictionnaire très riche résume assez bien la philosophie de Mistral : donner la preuve de la richesse et de la diversité de la langue d'oc sous toutes ses formes contemporaines, mais en vue de (re)conquérir un statut global qui n'est plus du tout celui de la langue d'oc à cette époque.

5.4. Interne, distanciation, production des mythes

On se souvient du schéma consensuel évoqué dans la première partie : on pensait généralement, il y a une quarantaine d'années, que les langues typologiquement distantes du français, avaient plus de chances de mieux lui résister que des langues directement apparentées (ces dernières pour cette raison souvent qualifiées de dialectes). L'hypothèse que je présente, à la lumière des faits intervenus depuis, en arrive à prendre le contre-pied de cette analyse. Contrairement à ce que l'on pouvait penser de manière très raisonnable au départ, la distance interne ne semble pas avoir protégé les langues régionales. C'est même semble-t-il l'inverse qui s'est généralement produit, car cette distance interne « naturelle » a engagé le militantisme dans des voies de concurrence globale du français, champ par champ, poste par poste. Le leit-motiv fut du coup à peu près le suivant : tout ce que l'on peut faire et dire en français, on peut le faire et le dire en breton, en occitan, en flamand ou en basque. Ce fut la source des terminologies concurrentielles du français, y compris sous nos yeux quand on voit de manière surréaliste une langue comme l'occitan aligner des champs lexicaux pour l'informatique, le Web etc[1]. Tout cela est techniquement acceptable, mais c'est à peu près totalement inutile d'un point de vue macrosociolinguistique. Ce n'est pas ce que le système général et les locuteurs attendent de l'occitan, et ce n'est pas cela qui empêchera le français de terrasser ses adversaires sur son propre terrain (= **sa** niche), comme par ailleurs le français lui-même prend des coups significatifs de l'anglais dans l'ordre international. En un mot, la niche écolinguistique est transgressée en pure perte, et pendant ce temps les vrais locuteurs disparaissent.

Bien évidemment, comme on l'aura compris, les langues d'oïl tant qu'elles restent fondamentalement orales et triviales, du fait même de leur proximité et de leur typologie « parafrançaise », présentent en quelque sorte plusieurs bases de repli, que les langues distantes par l'interne n'ont pas. Dans les domaines linguistiques non français, c'est en fait le français régional qui, par vicariance, assure ce rôle de langue de repli. Mais j'ai rappelé l'ostracisme dont celui-ci est généralement victime, ostracisme qui à terme isole et précipite un peu plus les langues excentrées.

C'est ici qu'il faut placer de fait les mythologies, censées organiser la rupture avec le français, corollairement avec la distanciation. Il est pourtant visible que toutes ces opérations n'ont pas un très bon rendement immédiat, par exemple sur les terrains institutionnel, scolaire etc. Cela n'empêche pas le système de se dérouler jusqu'au bout. Les défenseurs des langues réputées distantes du français travaillent toujours principalement dans la direction mythique et conflictuelle, cultivent et exaspèrent la distance etc.

Pour finir, même les défenseurs des langues d'oïl, tendent à s'engager depuis plusieurs années dans cette voie mimétique, reproduisant des approches qui elles-mêmes se coulent dans le modèle français destructeur. On produit donc des mythes de la distanciation, ce qui se voit parfaitement bien sous nos yeux pour le gallo. C'est en fait agir contre la niche écologique et si l'on ajoute par ailleurs un à un tous les éléments de réflexion sur l'ensemble des langues régionales de France, on court tout simplement le risque de tuer la poule aux œufs d'or dans ce cas.

5.5. Place et fonction du lexique

Je n'ai pas voulu dans cet article entrer dans le détail « interne » des mouvements et articulations du paysage linguistique de la France ; je le fais ailleurs pour le gallo, l'occitan et le catalan, et j'y reviendrai à d'autres occasions. Mon idée était plutôt de proposer ici des caps de réflexion quelque peu heuristiques, permettant de contribuer à renouveler l'approche des langues régionales, globalement. Il y a pourtant un point que je souhaiterais ajouter sur la fin, encore une fois sans trop entrer dans le détail. C'est le rôle du lexique par rapport aux langues régionales et à la brutalité du français.

D'une part le lexique constitue la partie la plus extérieure de la langue, l'interface vers l'environnement. Pour cette raison il devient l'une des preuves essentielles de l'adaptation écolinguistique des langues régionales. C'est un des éléments qui permettent de comprendre le

[1] Une enquête comme celle de Marie-Jeanne Verny (2002) sur la perception de l'occitan par des lycéens remet souvent les choses en place, les jeunes stigmatisant régulièrement de telles innovations. Voyez ce jugement d'un jeune sur l'occitan : « [.] Ni adapté ni adaptable à l'actualité et à la technologie [.] De plus, ce serait une hérésie de créer des mots nouveaux (expérience déjà réalisée : ordinateur : « computadou ») ».

poids de l'approche lexicale dans les atlas dialectologiques. Puisque j'ai souvent évoqué le gallo et sa niche écolinguistique, il suffit de feuilleter les volumes de l'ALBRAM[1] pour être convaincu de la très bonne adaptation des idiomes romans de cette zone à leur cadre spatial.

Mais d'autre part, le lexique est aussi l'instrument privilégié de la « grande trahison » des langues régionales, et surtout à nouveau les plus distantes du français. Que se passe-t-il au juste ? Les locuteurs s'enracinent localement d'abord par le lexique, la micro-toponymie etc., systèmes très délicats qui leur donnent une place et une légitimité dans l'espace local construit et sa transmission patrimoniale, dans le cadre d'une langue maternelle qui n'est pas le français. Aussi le lexique reste-t-il naturellement pour eux le fil conducteur, la trace de l'adaptation, quand la langue change. Et l'on passe ainsi très facilement du basque au français, du breton au français tout en conservant les mots de la niche initiale. On comprend alors que le lexique, marginal dans son principe, devient en fait le seul élément de stabilité auquel on puisse recourir quand le changement de langue, inévitablement, se produit, locuteur par locuteur, génération par génération. La langue elle, change globalement (pour des raisons liées aux configurations sociolinguistiques dominantes), mais une forme de résistance culturelle est révélée par la rémanence lexicale. En fait on passe avec armes et bagages (les structures notamment lexicales[2]) dans la langue dominante, ce qui est apparemment satisfaisant sur le plan spatial et social, mais révèle bien l'ambiguïté du lexique en même temps typique de l'adaptation et véhicule indirect du changement de langue.

Mais le plus important est que ce phénomène désavantage bien plus les langues distantes du français que les langues proches. Dans le cas de ces dernières, comme je l'ai dit plusieurs fois, la base de repli est toute proche, inutile de produire un grand écart, le lexique local se retrouve presque immédiatement dans une solution de continuité voisine, en quelque sorte le système langagier le « prévoit ». Ce qui ramène une fois encore à la hantise du français régional pour les militants les plus extrêmes des langues des degrés 3a et 4 de Pottier. Sur l'analyse ils n'ont pas tort, car admettre le français régional c'est admettre un changement de langue où le lexique « fil conducteur » est notamment responsable de la perte hémorragique de la langue maternelle.

5.6. Âge et transmission

Les macro-caractérisations par l'âge et la transmission (points mécaniquement solidaires) ne sont pas plus comparables que les langues en question. Il est devenu quasiment rituel d'observer que les langues régionales ont une base de locuteurs principalement âgée, ou même très âgée. Pratiquement tous les observateurs le constatent de longue date, et pour toutes les langues de France (Cerquiglini, 2003). C'est de toute façon vrai dans le principe, le reste est affaire de détail et de décompte, mais globalement la leçon est toujours la même : ces locuteurs vont disparaître sans qu'un remplacement significatif, suffisant, se produise. Notamment du fait que la scolarisation en langue régionale est en panne ou ne donne pas de résultats suffisants à l'échelle du problème global de la survie. Et notamment aussi parce que la transmission dans la famille, au bourg, au village, n'est plus assurée. Cette perception paraît tellement évidente qu'elle débouche sur des schématisations vertigineuses comme celle, ci-dessous, parue dans la revue INSEE Première (Clanché, 2002).

Mais si l'on reprend les deux langues auxquelles je me suis régulièrement référé dans cette contribution, les caractérisations ne s'appliquent pas du tout de la même manière à l'occitan languedocien ou au gallo. Dans les deux cas, les locuteurs sont effectivement âgés. Mais il faut aussitôt arrêter la comparaison. Il est certain que la relève n'est pas assurée pour l'occitan du Languedoc. L'École ne produit certes pas ce que l'on attendrait d'elle (sans doute chimériquement)[3], et comme je l'ai souligné, elle est en porte à faux avec le terrain. Mais plus grave est le fait que la transmission (intergénérationnelle) est à peu près nulle. On retrouve la mécanique énoncée plus haut : (a) disparition des derniers locuteurs occitanophones (entendons désormais occasionnellement occitanophones), (b) augmentation du stock des

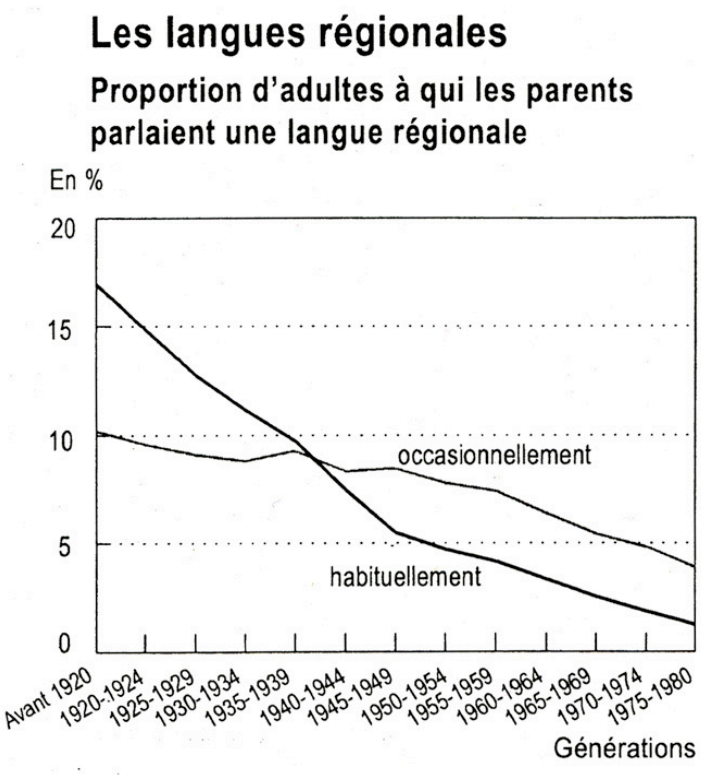
[1] Guillaume (G.) & Chauveau (J.-P.). 1975, 1983.

[2] Mais aussi les structures phonétiques voire, nettement moins, les structures morpho-syntaxiques de la langue maternelle.

[3] Ceci est bien mis en évidence par le sondage de 1991. On se plaint assez souvent de ce que l'École enseigne, tout en plaçant un espoir immense dans le rôle que devrait jouer cette institution dans la transmission de la langue que l'on voit tragiquement disparaître autour de soi.

francophones « régionaux » exclusifs, (c) disparition à terme relativement court de l'occitan. Car dans les degrés 3a ou 4 de Pottier on est toujours dans le « tout au rien » : il faut transmettre du breton, du basque ou de l'occitan, et pas du *plus ou moins basque*, *plus ou moins occitan* etc. Le solde est donc toujours plus négatif.

Schéma 1 : *Les langues régionales*



Champ : adultes vivant en métropole
Source : Enquête Étude de l'histoire familiale 1999, Insee

Compte tenu des analyses développées plus haut, la transmission est bien meilleure en Haute Bretagne et elle prend des formes qui n'ont pas grand-chose à voir avec ce qui précède. La « gallésité » est en quelque sorte répartie à travers plusieurs étages de langue d'oïl et en même temps plusieurs paliers d'âge. Ce système étant très souple et ne postulant pas la connaissance de systèmes radicalement différents (vs. breton, occitan, basque, alsacien etc.), tel jeune à première vue non gallésant aujourd'hui le (re)deviendra sans grande difficulté avec l'âge, s'il est maintenu (cas statistiquement le plus fréquent) dans un cadre social et géographique favorable aux pratiques gallésantes (voir plus haut)[1]. J'ai abordé il y a quelques années cette question de la transmission et de l'usure du gallo, en soulignant les surprises révélées par la Haute Bretagne (Manzano, 1997b)[2].

Au bilan de ces mécaniques très différentes : dans la deuxième partie du XXI^{e} siècle, on pourra rencontrer probablement encore de bons locuteurs de type patoisant, qui seront vraisemblablement localisés en priorité dans la région de Fougères, de Redon ou le pays de Saint-Brieuc. Certes, leur patois ne sera plus le patois décrit par Dottin et Langouët (1901), Dagnet (1905) et d'autres au début du XX^{e} siècle. Comme toujours ils seront vieux et (probablement) de moins en moins nombreux. Mais entre Narbonne et Perpignan (pour me baser sur une région que je pratique usuellement) il sera bien plus difficile et vraisemblablement impossible de trouver quelque chose qui ressemble à cela. Et si l'on en trouve, ils passeront cette fois, à coup sûr, pour les séquelles vivantes d'une époque totalement révolue.

[1] On sait par ailleurs que le gallo est enseigné dans l'académie de Rennes, et c'est un enseignement qui semble intéresser pas mal de jeunes de Haute Bretagne. Mais à mon sens, ce n'est pas tellement l'École qui entraîne la transmission éventuelle du gallo chez les jeunes, les moyens sont bien trop réduits. C'est de manière inverse qu'il faut voir le problème : les jeunes ruraux baignent dans le tissu incomplet de transmission que j'ai évoqué. Des éléments leur manquent et non la totalité (comme chez les jeunes Occitans, Bretons, Basques etc.), et c'est pour cela qu'ils sont demandeurs à l'École.

[2] Voir notamment les pages 103 à 110.

Références bibliographiques[1]

Alibert (L.). 1935. *Gramatica Occitana segons los parlars lengadocians*. Toulouse : Société d'Études Occitanes.

Alibert (L.). 1966. *Dictionnaire Occitan-Français d'après les parlers languedociens.* Toulouse : Institut d'Études Occitanes.

Aracil (L.-V.). 1986. *Papers de sociolingüística*. Barcelona : Magrana.

Arrivé (M.) & al. 1986. *La grammaire d'aujourd'hui*. Paris : Flammarion.

Auzanneau (M.). 1995. « Français, patois et mélange… ou variétés de discours en Poitou ? ». in : *Langage et société*, 71, pp. 35-63.

Bec (P.) 1970-1971. *Manuel pratique de philologie romane*. Paris : Picard [2 volumes].

Bec (P.) 1973. *La langue occitane*. Paris : P.U.F. [1e éd. 1963].

Bec (P.). 1979. *Anthologie des troubadours*. Paris : U.G.E. Coll. « 10/18 ».

Bécat (J.). 2003. « Le catalan ». in : Cerquiglini (B.). 2003.

Bernstein (B.). 1971. *Class, codes and control*. London : Routldege & Kegan [trad. fr. 1975. *Langage et classes sociales*. Paris : Éditions de Minuit].

Blanchet (P.) & Schiffman (H.), (dir.). 2004. *International Journal of the Sociology of Language : The sociolinguistics of southern « occitan » France revisited*. n° 169.

Blanchet (P.) & Robillard (D. de), (dir.). 2003. *Langues, contacts, complexité*. *Cahiers de sociolinguistique*, 8. Rennes : P.U.R. [326 pages].

Bothorel-Witz (A.) & Huck (D.). 2003. « Les dialectes alsaciens ». in : Cerquiglini (B.). 2003.

Boyer (H.) & Gardy (Ph.). 2002. *Dix siècles d'usages et d'images de l'Occitan. Des troubadours à l'Internet*. Paris : L'Harmattan.

Broudic (F.). 2003. « Le breton ». in : Cerquiglini (B.). 2003.

Brunot (F.). 1927. *Histoire de la langue française des origines à 1900*. Tome IX : *La Révolution et l'Empire*. Paris : Armand Colin.

Caput (J.-P.). 1972. *La langue française. Histoire d'une institution*. Tome I, *842-1715*. Paris : Larousse.

Cerquiglini (B.), (dir.). 2003. *Les langues de France*. Paris : P.U.F.

Chauveau (J.-P.) & Guillaume (G.). 1975, 1983. *Atlas linguistique et ethnographique de la Bretagne romane, de l'Anjou et du Maine*. Paris : CNRS [2 volumes].

Clanché (F.). 2002. « Langues régionales, langues étrangères : de l'héritage à la pratique ». Paris : INSEE Première, n° 830, février.

Dottin & Langouët (J.). 1901. *Glossaire du parler de Pléchatel.* Rennes : Plihon et Homay.

Dubois (C.), Kasbarian (J.-M.) & Quéffélec (A.), (dir.). 2000. *L'expansion du français dans les Suds (XVe-XXe siècles)*. Hommage à Daniel Bagionni. Aix en Provence : Publications de l'Université de Provence.

Dubois (J.), (dir.). 1973. *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Larousse.

Fusina (J.). 2003. « Le corse ». in Cerquiglini (B.). 2003.

Giordan (H.), (dir.). 1984. *Par les langues de France*. Paris : Centre National d'art et de culture G. Pompidou.

Hammel (E.) & Gardy (Ph.). 1994. *L'occitan en Languedoc-Roussillon*. Canet : Llibres del Trabucaire.

Jaulin (R.). 1970. *La paix blanche*. Paris : Seuil.

Jaulin (R.). 1972a. *De l'ethnocide*. Paris : U.G.E. Coll. « 10/18 ».

Jaulin (R.). 1972b. *L'ethnocide à travers les Amériques*. Paris : Fayard.

La Bressola (collectif). 1987. *10 anys d'Escola catalana a Catalunya Nord*. Barcelona : Edicions 62 s/a.

Leray (Ch.) & Manzano (F.), (dir.). 2003. « Langues en contact : Canada, Bretagne ». in : « Cahiers de Sociolinguistique », 7. Rennes : P.U.R. [196 pages].

Lévi-Strauss (C.). 1962. *La pensée sauvage*. Paris : Plon.

Manzano (F.). 1995. « De la névrose sociolinguistique et identitaire en zones de marche : Bretagne, Normandie, Mayenne ». in : Revue *KLASK*. Rennes : P.U.R.

Manzano (F.), dir. 1996a. « Langues et parlers de l'Ouest : pratiques langagières en Bretagne et Normandie ». in : *Cahiers de sociolinguistique*, 1. Rennes : P.U.R. [188 pages].

Manzano (F.). 1996b. « Sur le statut sociolinguistique du gallo : une identité en question ». in : Manzano (F.). 1996a.

[1] Principaux ouvrages cités dans le texte.

Manzano (F.), (dir.). 1997a. « Vitalité des parlers de l'Ouest et du Canada francophone ». in : *Cahiers de sociolinguistique*, 2-3. Rennes : P.U.R. [454 pages].
Manzano (F.). 1997b. « Le gallo à la fin du XX^{e} siècle ». in : Manzano (F.). 1997a.
Manzano (F.). 2000. « De la dynamique du français, langue d'État et de pouvoir. Quelques rappels sur la diffusion entre le XV^{e} et le XX^{e} siècle. ». in : Dubois (C.), Kasbarian (J.-M.) & Quéffélec (A.). 2000.
Manzano (F.). 2003a. « Sur le contact français-gallo. Observations diachroniques, sociolinguistiques et anthropologiques ». in : Leray (Ch.) & Manzano (F.). 2003.
Manzano (F.). 2003b. « Diglossie, contacts et conflits de langues… à l'épreuve de trois domaines géo-linguistiques : Haute Bretagne, Sud occitano-roman, Maghreb ». in : Blanchet (Ph.) & Robillard (D. de). 2003.
Manzano (F.). 2004a. « Pratiques et représentations linguistiques à la marge sud du territoire français (Languedoc, Roussillon) ». in : Moreau (M.-L.). 2004.
Manzano (F.). 2004b. « Use and perception of occitan in Languedoc ». in : Blanchet (Ph.) & Schiffman (H.). 2004.
Martinet (A.). (dir.). 1968. *Le langage*.. Paris : Gallimard [Encyclopédie de la Pléiade].
Moreau (M.-L.), (dir.). 2004. *Langues de frontières et frontières de langues*. Revue électronique *Glottopol* n° 4. Rouen.
Oyharçabal (B.). 2003. « Le basque ». in : Cerquiglini (B.). 2003.
Philipp (M.). 2003. « Le francique de Moselle ». in : Cerquiglini (B.). 2003.
Pottier (B.). 1968. « La situation linguistique en France ». in : Martinet (A.). 1968.
Raude (A.-J.). 1993. *Écrire le gallo, précis d'orthographe britto-romane.* Rennes : Publications de l'association Bertaeyn Galeizz ou « Bretagne Gallèse ».
Riquer (M. de). 1975. *Los trovadores. Historia literaria y textos*. Barcelona : Planeta [3 volumes].
Rouquette (J.). 1963. *La littérature d'oc*. Paris : P.U.F.
Salvat (J.). 1978. *Gramatica occitana.* Toulouse : Collège d'Occitanie.
Sansen (J.). 1984. « Le flamand ». in : Giordan (H.). 1984.
Sibille (J.). 2003. « L'occitan ou langue d'oc ». in : Cerquiglini (B.). 2003.
Sibille (J.). 2003. « Le franco-provençal ». in : Cerquiglini (B.). 2003.
Simoni-Aurembou (M.-R.). 1973-1978. *Atlas de l'Île de France et de l'Orléanais*. Paris : CNRS [2 volumes].
Van De Louwe (G.). 2003. « Le flamand occidental ». in : Cerquiglini (B.). 2003.
Verny (M.-J.). 2002. « Une enquête en lycée : images et représentations de l'occitan ». in : Boyer (H.) & Gardy (Ph.). 2002.